

DK NEWS



Horaires des prières

Fajr: 05h48 Dohr: 12h37
Asr: 15h57 Maghreb: 18h32 Isha: 19h50

MÉTÉO

Alger : 27° 21°
Oran : 30° 19°
Annaba : 31° 20°
Béjaïa : 25° 18°
Tamanrasset: 36° 26°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 2 octobre 2024 / 28 Rabi al Awwal 1446 - N° 3668 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

DÉCÈS DU MOUDJAHID MOHAMED LARBI ZEBIRI

Le président de la République présente ses condoléances

P.3

ALGÉRIE - ITALIE

Le Général d'Armée Chanegriha en visite officielle en Italie (MDN)

P.24

ALGÉRIE - ONU

La communauté internationale appelée à mettre fin à l'enfer que fait subir l'entité sioniste aux peuples palestiniens et libanais (Attaf)

P.24

SAISON AGRICOLE 2024-2025

Cherfa : "Plus de 3 millions hectares dédiés aux céréales"

Le ministre d'Agriculture et du Développement Rural, Youcef Cherfa, a révélé hier de Sétif qu'une surface agricole globale de 3,069 millions hectares a été réservée à la culture des céréales au titre de la saison agricole 2024-2025. Présidant le coup d'envoi de la campagne des labours-semailles de la nouvelle saison agricole à l'exploitation agricole collective "Koreichi El Amri" au chef-lieu de wilaya, M. Cherfa a indiqué que cette superficie a été déterminée sur la base des contrats d'engagement passés entre l'administration centrale du ministère de tutelle et l'ensemble des acteurs au niveau local, précisant que 1,069 million hectares seront consacrés au blé dur et 1,017 million hectares à l'orge avec la fourniture de 4,2 millions quintaux de semences certifiées, une quantité, a-t-il ajouté, qui répond à la demande de l'actuelle campagne des labours-semailles. Le défi de cette campagne consiste à "faire de 2025 la dernière année d'importation du blé dur et de 2026 la dernière année d'importation de l'orge et ce, en application des engagements du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune", a affirmé le ministre relevant que "jusqu'à présent, 840.000 hectares ont été labourés à l'échelle nationale en prévision de l'étape des emblavures qui a démarré cette saison en date du 1er octobre".

P.4



SONELGAZ

M. Adjal examine avec les responsables de la société "Esewedy Electric Algeria" les opportunités de partenariat

P.6

ALGÉRIE - HCI

Le président du HCI reçoit une délégation du Groupe de la Banque islamique de développement

P.3

ENERGIE

OPEP+ : M. Arkab participe à la 56^e réunion du JMMC

P.24

PUBLIREPORTAGE

INTERVIEW AVEC D^R BENAMARA TAKFARINAS

« Activites d'urologie à l'hôpital hahids Mahmoudi »

Pp 12-13

FOOTBALL

CAN-2025 (QUALIFICATIONS/GR.E)
Blessé à une cuisse avec Al-Sadd SC, Atal incertain face au Togo

P.21



9^E ÉDITION DU PRIX LITTÉRAIRE MOHAMMED DIB
"La short liste" dévoilée

P.16

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ
Oran : démantèlement d'un réseau d'organisation de traversées clandestines par mer (Sûreté de wilaya)

P.2

MOUDJAHIDINE

Décès du moudjahid et historien, Mohamed Larbi Zebiri

Le moudjahid et historien, Mohamed Larbi Zebiri, est décédé, lundi à Alger, à l'âge de 83 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches.

Né en 1941, le défunt a été parmi les auteurs connus dans le domaine de l'écriture de l'histoire de la Révolution de libération, des révoltes populaires et du Mouvement national, comptant à son actif plusieurs ouvrages et traductions de livres, outre les articles scientifiques et de presse dans plusieurs revues et journaux.

Le défunt a participé à la Guerre de libération, en contribuant à la grève du 19 mai 1956 avant de rejoindre les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN).

Après l'indépendance, il adhère au parti du Front de libération nationale (FLN), tout en poursuivant ses études.

Le regretté est titulaire de plusieurs diplômes, notamment une licence en lettres en 1965, un diplôme d'études supérieures en histoire en 1970, ainsi qu'un doctorat d'Etat en philosophie de l'histoire de l'Université de Bagdad en Irak en 1994.

Tout au long de son riche parcours, le défunt avait occupé plusieurs postes, notamment celui de président de l'Union des écrivains algériens en 1981, de secrétaire général de l'Union des écrivains, journalistes et traducteurs algériens en 1985, en plus d'avoir été membre de l'Union des historiens arabes, avant de fonder, en 1991, le "Forum de la pensée et de la culture" à Alger.

Le défunt moudjahid a laissé de nombreux ouvrages sur la Guerre de libération, à l'instar de "La première année de la Révolution algérienne", "L'idéologie de la Révolution algérienne", "Les intellectuels algériens et la Révolution", outre des ouvrages historiques et intellectuels comme "L'invasion culturelle en Algérie 1962-1982" et "Aperçu historique sur l'Etat algérien".

Le défunt s'est également intéressé à l'histoire de l'Algérie et à sa relation avec son environnement maghrébin et arabe, à travers ses ouvrages "Abd El Nasser et la Révolution algérienne", "Introduction à l'histoire moderne du Maghreb arabe" et "La résistance arabe", en sus de traductions de plusieurs ouvrages, dont "Mémoires d'Ahmed Bey", "Mémoires de Raïs Hamidou" ainsi que "Le miroir", de Hamdan Ben Othman Khodja.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

27 morts et 1353 blessés en une semaine (Protection civile)

Vingt-sept (27) personnes sont décédées et 1353 autres ont été blessées dans 1264 accidents de la circulation survenus durant la période du 22 au 28 septembre à travers plusieurs wilayas du pays, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tlemcen où trois (03) personnes sont décédées et quarante et une (41) autres ont été blessées dans 42 accidents, précise la même source.

En outre, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 1179 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (289 incendies), Tizi-Ouzou (77) et Oran (50).

Par ailleurs, 5410 interventions effectuées durant la même période, ont permis le sauvetage de 262 personnes en situation de danger, en plus de 4688 autres opérations d'assistance, ajoute la même source.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Oran : démantèlement d'un réseau d'organisation de traversées clandestines par mer (Sûreté de wilaya)

Les services de police d'Oran ont réussi à démanteler un réseau criminel composé de cinq individus, spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer, a-t-on appris, lundi, de ce corps de sécurité.

L'arrestation des suspects est intervenue suite à des informations obtenues sur le terrain par les membres de la police judiciaire, selon lesquelles des membres du réseau organisaient des traversées clandestines par mer et activaient dans le trafic de migrants, a indiqué la cellule de communication et des relations publiques de la Direction de la Sûreté de wilaya.

Après l'intensification des investigations, la surveillance des activités criminelles du réseau et l'identification de ses membres et leur localisation, les lieux ont été perquisitionnés et cinq individus ont été arrêtés, dont l'organisateur des traversées, en plus de la saisie d'une somme d'argent provenant des produits du crime dépassant un (01) million de dinars, ainsi qu'une autre somme en devises, a-t-on indiqué.

Une procédure judiciaire a été engagée contre les membres du réseau, qui seront traduits devant la justice pour trafic illicite de migrants, dans le cadre d'un groupe criminel transnational organisé, et organisation illégale de sortie du territoire national en vue d'obtenir un bénéfice financier direct pour une ou plusieurs personnes, selon la même source.

Alger: saisie de plus de 7 kg de kif traité et arrestation de deux individus (Sûreté nationale)

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation de deux individus et à la saisie de plus de 7 kg de kif traité, indique lundi un communiqué des mêmes services. L'affaire a été traitée suite à des informations selon lesquelles un individu s'adonnait au trafic de drogue, lequel a été identifié et arrêté, précise la même source, ajoutant qu'après les investigations menées par les services de la Sûreté nationale, son complice a été également arrêté en possession d'une quantité de psychotropes.

En coordination avec le parquet territorialement compétent, "des mandats de perquisition de domiciles des mis en cause ont été exécutés, ce qui a permis la saisie d'une quantité de kif

traité de 7,414 kg, de 49 capsules de psychotropes et d'une somme de 191.000 DA, en sus d'une arme à feu de fabrication artisanale, de trois cartouches à balles réelles et d'une bouteille de gaz lacrymogène", ajoute le communiqué.

Après parachèvement des procédures légales, les mis en cause ont été déférés devant le procureur de la République territorialement compétent pour "détention, transport et stockage de drogue de type cannabis et de comprimés psychotropes à des fins de trafic, possession d'une arme à feu de catégorie 4 et de balles réelles et faux et usage du faux en écriture administrative", conclut le communiqué.

MASCARA

Perturbation de l'AEP dans 7 communes en raison de travaux de maintenance

L'approvisionnement en eau potable est perturbé, à partir de ce mardi, dans 7 communes de la wilaya de Mascara pour cause de travaux de maintenance des équipements, indique un communiqué de l'Algérienne des eaux (ADE).

Selon la même source, la perturbation concerne les communes de Mascara-ville, Ghriss, Froha, Khalouia, Ain Fares, El-Keurt et El-Bordj, et ce, en raison de travaux de réparation de fuites d'eau enregistrées au niveau de la conduite d'amenée de 700 millimètres du système de transfert du liquide précieux Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), alimentant le couloir de la wilaya de Mascara.

L'alimentation en eau potable des citoyens de ces 7 communes sera rétablie, progressivement, dès l'achèvement des travaux, a fait savoir le communiqué de l'ADE.

COMMUNIQUÉ PRESSE

ALLIANCE ASSURANCES Avec une croissance de 7.3 % de son chiffre d'affaires, Alliance Assurances rend public ses résultats financiers du 1^{er} semestre 2024

En tant que société cotée en bourse, Alliance Assurances se conforme à ses obligations réglementaires de communication financière transparente et régulière, et rend public ses résultats financiers du premier semestre de l'année en cours. En effet, après son conseil d'administration, tenu dans la matinée du dimanche 29 septembre 2024 au niveau de sa direction générale, Alliance Assurances annonce la réalisation, au 30 juin 2024, d'un chiffre d'affaires de 3 202 Md DZD (vs 2 983 Md DZD durant la même période de l'année 2023), ce qui équivaut à une variation de 219 MDZD et un taux de croissance de 7,3%.

En revanche, le Résultat réalisé est de 90,26 MDZD (vs 97,89 MDZD), soit une baisse de 7,64 MDZD et un taux de recul de 7,8 %, toujours à l'aune de la même période de 2023.

Ces performances financières interviennent dans une conjoncture incertaine et des conditions de marché très difficiles. La croissance du chiffre d'affaires a été possible grâce au travail remarquable de toutes les équipes de la société notamment son réseau commercial et sa force de production et témoigne également de la confiance de sa clientèle ainsi que de sa capacité à maintenir une progression durable.

D'autre part, les membres du conseil d'administration ont, lors de cette réunion, passé en revue les conditions défavorables que subit le marché algérien des assurances notamment l'adéquation des tarifs pratiqués avec la tarification équitable. Une problématique persistante qui induit fatalement un déséquilibre technico-financier structurel de toute l'industrie entravant son développement harmonieux et mettant en péril sa fiabilité, viabilité et pérennité à moyen et long terme.

De ce fait, la régulation doit assumer ses responsabilités par le rétablissement, même progressif, des tarifs adéquats dans le but de rééquilibrer le déficit structurel technico-commercial des branches et mettre en place de vraies règles pour une concurrence loyale et l'instauration de nouvelles normes pour un fonctionnement sain et pérenne à l'instar des autres marchés émergents.

Pourtant, le marché national jouit d'une énorme marge de progression sous réserve qu'il soit mis en condition et que la régulation l'accompagne dans sa progression et élimine toutes les raisons de distorsions et de sous-développement.

D'autres propositions de réformes touchant tous les niveaux ont bien été avancées et sont toujours en cours d'étude dans l'optique de donner au marché un nouveau souffle et remettre les entreprises en équilibre technico-financier.

Certes le gap est énorme, les attentes sont importantes et l'espoir d'une prise de conscience et de décisions salutaires et urgentes, est très grand.

De leur côté, les membres du Conseil ont noté la volonté des pouvoirs publics quant à l'application des dernières orientations présidentielles pour la révision et le renforcement de la réforme du secteur des assurances.

Alliance Assurances demeure en attente de la dernière mouture et a grand espoir que, grâce à cette dernière, une véritable impulsion positive relance le marché et la naissance d'une nouvelle autorité de régulation indépendante ait lieu.

Enfin, Alliance Assurances se réjouit de l'augmentation de son chiffre d'affaires, poursuit ses efforts de manière proactive et réaffirme ses objectifs de croissance, d'expansion, et d'innovation.

DÉCÈS DU MOUDJAHID MOHAMED LARBI ZEBIRI Le président de la République présente ses condoléances

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message de condoléances à la famille du moudjahid et historien Mohamed Larbi Zebiri, décédé lundi à l'âge de 83 ans.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a appris avec une immense tristesse le décès du moudjahid et historien Mohamed Larbi Zebiri, paix à son âme", lit-on dans le message de condoléances.

"En cette épreuve, le président de la République présente ses sincères condoléances à la famille du défunt et à la famille révolutionnaire, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis



et de prêter patience et réconfort à ses proches. +Certes nous sommes à Allah, et c'est à Lui que nous retournerons+", conclut le message.

Le ministre des Moudjahidine présente ses condoléances

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droits Laid Rebigua a adressé un message de condoléances à la famille du moudjahid et historien Mohamed Larbi Zebiri, décédé lundi à

Alger, et à ses compagnons de lutte, ainsi qu'à la communauté universitaire et à l'ensemble des historiens algériens, dans lequel il a mis en exergue les qualités et le parcours du défunt.

"L'Algérie perd avec la disparition de Mohamed Larbi Zebiri un militant nationaliste déterminé, un éminent savant, et une école à part entière dans l'histoire et la culture, qui a

grandement contribué à la préservation de la mémoire nationale à travers ses nombreux écrits et ouvrages", a écrit le ministre dans son message de condoléances.

M. Laagab présente ses condoléances

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a présenté ses condoléances suite au décès à l'âge de 83 ans du moudjahid et historien Mohamed Larbi Zebiri.

"C'est avec une immense tristesse que le ministre de la Communication, Mohamed Laagab a appris la nouvelle du décès du moudjahid et

historien Mohamed Larbi Zebiri à l'âge de 83 ans", lit-on dans le message de condoléances. Pour le ministre, "l'Université algérienne et la presse nationale perdent, avec la disparition du Dr Zebiri, un des plus éminents enseignants et grands écrivains algériens". "En cette pénible épreuve, le ministre de la Communi-

cation présente ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille du défunt, à ses amis et à ses étudiants, ainsi qu'à tous ceux qui l'ont côtoyé, priant Dieu le Tout Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort aux siens".

L'UNION GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS ALGÉRIENS L'UGTA soutient fortement l'initiative de dialogue national annoncée par le président de la République (Takdjout)

Le Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, a affirmé, mardi à Alger, que la Centrale syndicale soutenait fortement l'initiative de dialogue national annoncée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, afin de préserver l'intérêt supérieur du pays.

Dans une allocution prononcée lors d'une rencontre syndicale qu'il a présidée à la Maison du Peuple, à l'occasion de la rentrée sociale, M. Takdjout a précisé que "l'UGTA, qui repose sur la culture du dialogue, soutient fortement l'initiative de dialogue annoncée par le président de la République", ajoutant que la Centrale syn-

dicale "répond favorablement à cet appel afin de préserver l'intérêt supérieur du pays et celui du peuple algérien". Après avoir insisté sur "la nécessité de généraliser la culture du dialogue et de bannir la violence au sein de la société", il a réaffirmé "l'adhésion et le soutien de l'UGTA au programme du président de la République,

notamment s'agissant du volet social et du développement de l'économie nationale".

M. Takdjout a, par ailleurs, souligné l'importance de la formation des syndicalistes, précisant que "l'UGTA a récemment formé près de 2.700 syndicalistes et entend atteindre 20.000 syndicalistes formés".

ALGÉRIE - EUROPE APCE : une délégation du Conseil de la nation participe à la 4^e partie de la session ordinaire 2024

Une délégation du Conseil de la nation participera, à partir de lundi, à la 4^e partie de la session ordinaire 2024 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), qui se tient à Strasbourg (France) jusqu'au 4

octobre, indique un communiqué de la chambre haute du Parlement.

Les participants à cette réunion discuteront de nombre de thèmes inscrits à l'ordre du jour de la session, notamment "la situation sanitaire et

humanitaire critique des femmes et des enfants à Gaza, la situation des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile disparus, ainsi que la garantie du droit de l'Homme à l'alimentation", selon la même source. La délégation par-

lementaire participant aux travaux de cette session est composée du président de la Commission de la culture, de l'information, de la jeunesse et du tourisme, M. Mahfoud Bousbaa et du sénateur, M. Abdelkader Grinik.

ALGÉRIE - CORÉE DU SUD Aoun examine avec l'ambassadeur de Corée du Sud les moyens de renforcer la coopération industrielle

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu, mardi, l'ambassadeur de la République de Corée en Algérie, You Ki-Jun, avec lequel il a examiné les moyens de développer la coopération industrielle entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, les deux parties ont passé en revue les relations de coopération bilatérale dans le domaine industriel et leurs perspectives d'avenir, selon la même source. A cette oc-

casion, le ministre a mis en avant les avantages préférentiels qui valent à l'Algérie d'être une destination prometteuse en matière d'investissement, notamment après l'adoption de la nouvelle loi sur l'investissement.

Pour sa part, M. You Ki-Jun a souligné "la volonté de son pays de hisser la coopération industrielle avec l'Algérie à un niveau supérieur, qui permette de tirer parti des potentialités des deux pays et de bâtir un partenariat qualitatif mutuellement bénéfique", a conclu le communiqué.

DÉCÈS DU MOUDJAHID KHALDI HASNAOUI Tebboune présente ses condoléances

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message de condoléances à la famille du diplomate et ancien membre de l'Armée de libération nationale, le moudjahid Khaldi Hasnaoui, suite à son décès.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a appris avec une profonde affliction le décès du diplomate et ancien membre de l'Armée de libération nationale (ALN), le moudjahid Khaldi Hasnaoui, paix à son âme", lit-on dans le message de condoléances.

"En cette épreuve, le président de la République présente ses sincères condoléances à la famille du défunt et à la famille révolutionnaire, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort à ses proches. +Certes nous sommes à Allah, et c'est à Lui que nous retournerons+", conclut le message.

ALGÉRIE - HCI Le président du HCI reçoit une délégation du Groupe de la Banque islamique de développement (communiqué)



Le président du Haut conseil islamique (HCI), M. Bouabdellah Ghlamallah, a reçu, hier à Alger, une délégation du Groupe de la Banque islamique de développement (BID), basé à Djeddah (Arabie saoudite), en vue d'examiner les moyens d'élaborer un cadre de partenariat pour les trois prochaines années, selon un communiqué du conseil.

M. Ghlamallah a reçu, au siège du HCI, une délégation du Groupe de la Banque islamique de développement (BID), conduite par MM. Zafarjon Khotamov et Nawwaf Atawneh, en présence du représentant du ministère des Finances, M. Mohamed Redha Benmeradi, en vue d'examiner les moyens d'élaborer un cadre de partenariat pour les trois prochaines années sur la base des relations de coopération entre l'Algérie et le Groupe de la BID", a précisé le communiqué.

Lors de cette rencontre, "les deux parties ont passé en revue les possibilités d'investissement dans le projet de commerce halal et les moyens pour l'Algérie de tirer profit des opportunités qu'offre ce projet sur le marché international".

"Vu son importance, M. Ghlamallah a demandé plus de détails sur ce projet et ses avantages pour étudier tous ses aspects avant de soumettre l'avis du conseil le concernant aux hautes autorités", a ajouté la même source.

A cette occasion, "la délégation du Groupe de la BID a salué les réformes économiques engagées par l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et les résultats positifs enregistrés en matière de finance islamique".

Les deux parties sont, par ailleurs, convenues de "tenir d'autres rencontres pour échanger les expériences, les expertises et les études et approfondir la coopération fructueuse en matière de finance islamique", note le communiqué.

COMMERCE M. Zitouni reçoit le Secrétaire général de l'UGCAA

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations Tayeb Zitouni a reçu le Secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Issam Bedrissi, avec qui il a passé en revue les dossiers relatifs à l'approvisionnement et la régulation du marché, indique un communiqué du ministère.

Tenu lundi au siège du ministère, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de "l'approche participative adoptée par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations avec les différents partenaires socio-professionnels", selon le communiqué.

Outre l'approvisionnement du marché, la réunion a été également consacrée aux "préparatifs en cours pour le mois de Ramadan afin d'assurer la disponibilité des produits de large consommation à des prix abordables dans l'objectif de prévenir les pénuries sur les marchés".

A ce propos, le ministre a ordonné "la mise en place de workshops spécialisés en collaboration avec l'UGCAA, à l'effet de concrétiser les décisions et orientations du président de la République, visant le renforcement de la sécurité alimentaire et la régulation du marché, notamment durant les périodes exceptionnelles tel que le Ramadan".

Il a, en outre, insisté sur "la mise en œuvre efficace de ces instructions en prenant les mesures nécessaires à même d'assurer la disponibilité des produits de base à des prix raisonnables et de soutenir la production nationale", ajoute le communiqué. Aussi, M. Zitouni a souligné l'importance d'une coordination permanente entre le ministère et l'Union pour la distribution des produits de base et le contrôle de leur prix dans l'objectif de garantir la stabilité du marché et de protéger, ainsi, le pouvoir d'achat du citoyen.

Le SG de l'UGCAA, de son côté, a rappelé le rôle de l'Union qui "œuvre constamment à conscientiser les commerçants et les artisans sur le respect impératif des lois et réglementations pour contribuer à la stabilisation du marché au profit de l'intérêt général", note le communiqué.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR Accord de coopération scientifique et technologique entre l'Université d'Alger 3 et plusieurs universités tanzaniennes

Un accord de coopération scientifique et technologique a été conclu, lundi à Alger, entre l'Université d'Alger 3 et plusieurs universités tanzaniennes et ce dans le cadre de la stratégie de réforme du secteur de l'enseignement supérieur et l'ouverture de l'Université algérienne sur son environnement extérieur, indique un communiqué de l'université.

Le recteur de l'Université d'Alger 3, Khaled Rouaski, et l'ambassadeur de la République fédérale de Tanzanie en Algérie, Imani Salum Njalikai, ont convenu d'établir une coopération scientifique et technologique à travers "la mise en place de partenariat de jumelage avec les différentes universités internationales" ainsi que "l'organisation de visites académiques pour échanger les expériences, des séminaires scientifiques et des conférences conjointes, et ce dans le cadre

SAISON AGRICOLE 2024-2025 Plus de 3 millions hectares dédiés aux céréales (ministre)

Le ministre d'Agriculture et du Développement Rural, Youcef Cherfa, a révélé hier de Sétif qu'une surface agricole globale de 3,069 millions hectares a été réservée à la culture des céréales au titre de la saison agricole 2024-2025.

Présidant le coup d'envoi de la campagne des labours-semailles de la nouvelle saison agricole à l'exploitation agricole collective "Koreichi El Amri" au chef-lieu de wilaya, M. Cherfa a indiqué que cette superficie a été déterminée sur la base des contrats d'engagement passés entre l'administration centrale du ministère de tutelle et l'ensemble des acteurs au niveau local, précisant que 1,069 million hectares seront consacrés au blé dur et 1,017 million hectares à l'orge avec la fourniture de 4,2 millions quintaux de semences certifiées, une quantité, a-t-il ajouté, qui répond à la demande de l'actuelle campagne des labours-semailles.

Le défi de cette campagne consiste à "faire de 2025 la dernière année d'importation du blé dur et de 2026 la dernière année d'importation de l'orge et

ce, en application des engagements du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune", a affirmé le ministre relevant que "jusqu'à présent, 840.000 hectares ont été labourés à l'échelle nationale en prévision de l'étape des emblavures qui a démarré cette saison en date du 1er octobre".

M. Cherfa a souligné que des superficies considérables ont été dédiées à la céréaliculture dans les wilayas du Sud du pays par des investisseurs algériens ou en partenariat avec des étrangers pour assurer la concrétisation de l'engagement du président de la République d'augmenter les surfaces irriguées de 1 million hectares qui s'ajouteront aux 1,6 million hectares irrigués à l'échelle nationale.

Lors de sa visite à l'exposition tenue à l'occasion au niveau de cette exploitation agricole à l'occasion de la célébration

de la journée nationale de la vulgarisation agricole (1 octobre), le ministre a insisté sur la nécessité d'accorder toutes les facilités et d'assurer l'accompagnement technique nécessaire aux céréaliculteurs et de respecter l'itinéraire technique pour améliorer le rendement à l'hectare, assurant que toutes les dispositions ont été mises en place pour garantir le succès de la campagne des labours-semailles et atteindre les objectifs tracés, notamment celui d'assurer l'autosuffisance en blé dur et en orge.

Au cours de sa visite à Sétif, M. Cherfa a donné près de l'université Mohamed-Lamine Debaghine le coup d'envoi de l'initiative "année verte" visant à accroître la superficie des espaces verts dans la wilaya avant de visiter une ferme avicole privée dans la commune de Hammam Soukhna.

UNIVERSITÉ "La traduction au service de la Langue arabe", thème d'une conférence organisée à Alger

Des chercheurs et des professeurs d'université ont animé, lundi à Alger, une conférence intitulée, "La traduction au service de la Langue arabe", rappelant le rôle prépondérant de cet outil académique qui rapproche les peuples et permet de connaître la culture de l'autre, dans un monde soumis au rythme effréné des nouvelles technologies, l'Intelligence artificielle notamment.

Accueilli au siège de l'Académie algérienne de la Langue arabe, la conférence, organisée à l'occasion de la Journée internationale de la Traduction célébrée le 30 septembre de chaque année, a été

ouverte par les allocutions des présidents de la Commission scientifique, Omar Lahcène et l'Académie algérienne de la Langue arabe, Cherif Meribaï qui ont souligné, en substance l'importance de la traduction pour être au fait des avancées réalisées dans tous les domaines du savoir et de la connaissance" et la nécessité d'"établir un état des lieux sur son utilisation en Algérie". Le thème de cette rencontre a été enrichi par les interventions pertinentes des académiciens-chercheurs et professeurs de différentes universités algériennes, parmi lesquels Abdelkader Hamrani, Omar Lahcène et

Mohamed Merabet, qui ont abordé, entre autres sous-titres, la traduction de qualité et ses conséquences dans la consolidation des acquis scientifiques de la Langue arabe, les efforts et les travaux de Mohamed Yahiaten, ainsi que quelques expériences professionnelles dans l'enseignement de la traduction, entre théorie et pratique.

D'autres développements ont été abordés par les conférenciers, relatifs entre autre à, la formation des étudiants des départements de traduction des Universités algériennes avec les défis et les perspectives que cela suppose, ainsi que les travaux conclusants des

académiciens algériens dans la traduction vers le Français des contenus du Saint Coran liés au sens.

Les différentes communications ont été soumises aux commentaires des participants à cette conférence qui ont interagi après chacune des interventions.

L'Assemblée générale de l'ONU a décrété le 30 septembre Journée internationale de la traduction en vertu de la résolution 71/288, soulignant le rôle crucial des spécialistes des langues dans le rapprochement des nations et la promotion de la paix, de la compréhension et du développement.

ENSEIGNEMENT L'enseignement coranique en Algérie franchit des étapes majeures et importantes (ministre)

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs Youcef Belmehdi a souligné, lundi soir dans la wilaya de Tlemcen, que l'enseignement coranique en Algérie "franchit des étapes majeures et importantes".

En marge d'une visite de travail dans la wilaya, M. Belmehdi a indiqué que le lancement des activités de la Semaine nationale du Saint Coran, que Tlemcen accueille à partir d'aujourd'hui lundi, témoigne du pas important franchi par l'Algérie en matière d'enseignement coranique, et que le pays a désormais atteint les premiers rangs dans les concours internationaux, grâce à la participation de ses enfants à différents concours de

mémorisation du Saint Coran. Il a ajouté que "le nombre de mémorisateurs du Saint Coran ne cesse d'augmenter, lors des occasions religieuses telles que Leilat El Qadr (Nuit du Destin) et le Mawlid Ennabaoui, et cela prouve que l'Algérie est la nation du Coran". Et d'ajouter, "de ce point de vue, le comité scientifique composé de chercheurs, d'universitaires et de ulemas, a choisi l'approche du Saint Coran dans la moralisation de la vie publique comme thème du colloque, organisé dans le cadre de la Semaine nationale du Saint Coran", soulignant que cette manifestation bénéficie du haut patronage du Président de la République, M. Ab-

delmadjid Tebboune, "qui a plaidé la question de la moralisation de la vie publique en Algérie, notamment de la vie économique et politique, et l'Algérie fait de grands progrès dans le domaine de la lutte contre la corruption".

Le programme de la visite du ministre des Affaires religieuses et des wakfs dans la wilaya a porté sur l'inauguration de la mosquée "Imam Malek" dans le quartier Haï El Batn, dans la commune de Beni Mester, la pose de la première pierre des projets de réalisation des mosquées "Ibn Merzouk" et "Saïd Ahmed Makkari", l'inauguration de l'école coranique de la mosquée "El Feth" de la com-

mune de Tlemcen, l'inauguration de la mosquée "Abouabdallah Benmansour Kamel" à Ain El Houtz, dans la commune de Chetouane. Le ministre a procédé à l'ouverture de la 26ème édition de la Semaine nationale du Saint Coran, en présence du Recteur de Djamaa El-Djazair, Cheikh Mohamed Mammoun Al Kassimi Al-Hoceni, du conseiller du président de la République chargé des affaires religieuses, des zaouias et des écoles coraniques Mohamed Hassouni, des autorités des wilayas d'Aïn Témouchent, Nâama et Tlemcen, outre des Cheikhs de zaouias et des Imams.

JIJEL

Plus de 3,4 milliards DA pour parachever l'aménagement de la zone industrielle de Bellara (wilaya)

Une enveloppe financière de plus de 3,42 milliards DA a été octroyée pour le parachèvement de l'opération d'aménagement de la zone industrielle de Bellara, dans la commune d'El Milia (wilaya de Jijel), ont indiqué les services de la wilaya.

Dans le cadre des efforts de parachèvement de l'opération d'aménagement de cette zone industrielle, son raccordement aux réseaux divers et sa protection contre les inondations, une enveloppe financière de plus de 3,42 milliards DA a été dégagée pour la concrétisation de nombre d'opérations, selon la même source.

Il s'agit de la réalisation des travaux restant de revêtement en béton bitumineux des routes secondaires pour 830 millions DA et de la protection de la zone contre les inondations des deux côtés nord



et sud pour plus de 380 millions DA, ont précisé les mêmes services.

Le raccordement de la

zone aux réseaux d'électricité et de gaz sera assuré pour plus de 2,2 milliards DA restant des opérations

de raccordement du port de Djen Djen et du complexe sidérurgique qui seront répartis entre le raccordement au réseau d'électricité (1,96 milliard DA) et de gaz (247 millions DA), ont ajouté les services de wilaya.

Le taux global d'avancement des travaux d'aménagement de cette zone ont atteint 92 %, selon la même source qui a noté que ce taux est de 95 % pour l'aménagement des routes et l'assainissement, 80 % pour le raccordement au réseau d'électricité et 75 % pour le raccordement au réseau de gaz.

BOUMERDES

Hausse du taux de couverture en gaz naturel à près de 98% (responsable)

Le taux de couverture de la wilaya de Boumerdes en gaz naturel a atteint près de 98% à la fin du premier semestre 2024, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de l'énergie.

"Ces dix dernières années, la wilaya a réalisé une avancée notable en matière de raccordement au réseau de gaz naturel, en passant d'environ 50% en 2014 à près de 98% actuellement", a indiqué à l'APS le directeur local de l'énergie, Moussa Bibi, en marge du conseil exécutif de la wilaya consacré au secteur de l'énergie.

Il a ajouté que ce taux est appelé à

dépasser les 99% à la fin de l'année en cours, grâce à la réception des projets de logements actuellement en réalisation dans les communes de Khemis El-Khehna, Chaâbat El-Amer, Timezrit, Afir et les villages de la commune des Issers et leur raccordement au réseau de gaz. Pour sa part, le responsable du service Gaz à la direction de l'énergie, Houda Khelif, a souligné que le secteur œuvre à assurer cette énergie à tous les habitants de Boumerdes, à travers la mise en œuvre de programmes pour accompagner la croissance démographique. Elle a fait part de l'affec-

tion d'une enveloppe de plus de 200 millions de DA, au titre de l'exercice 2025, pour achever le raccordement de la totalité des nouveaux lotissements et régions de la wilaya.

"Ce montant s'ajoutera à une enveloppe de plus de 30 millions de DA, également affectée à cet effet, à la fin de l'année dernière", a-t-elle précisé.

Le financement des projets de raccordement au réseau de gaz naturel à Boumerdes est assuré par des programmes de développement sectoriels et ceux de la Sonelgaz, a souligné la même responsable.

BLIDA

Des chantiers de nouvelles installations sportives bientôt lancés

Les travaux de réalisation de nouvelles installations sportives seront prochainement lancés à travers la wilaya de Blida pour l'accueil des compétitions locales et nationales, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS). Il s'agit du lancement "dans les prochains jours" des chantiers de nouveaux projets, dont ceux ayant bénéficié d'une levée de gel, afin de renforcer les structures exist-

tantes et promouvoir la pratique sportive, a indiqué le DJS Mohamed Amine Bakhti. Il a cité parmi ces projets, la réalisation d'une salle omnisports d'une capacité de 500 places dans la commune de Meftah (extrême Est de la wilaya) comptant des milliers de nouvelles unités de logements réalisées dans les nouveaux pôles urbains "Sefsaf" et "Haouch Errih". En outre, des travaux d'extension sont prévus au stade communal de

Larbaâ (à l'Est) pour relever sa capacité d'accueil avec près de 2.000 places supplémentaires, outre la réalisation de vestiaires conformes aux normes de la FIFA, selon la même source. Les communes d'Ouled Slama et Ben Khelil (Est de Blida) verront, à leur tour, le lancement de deux nouveaux projets de salles de sport spécialisées destinées exclusivement aux entraînements, a ajouté M. Bakhti. A Mouzaïa (Ouest), un

projet d'une salle omnisports sera bientôt lancé en travaux après avoir bénéficié d'une levée de gel, tandis que le complexe sportif de proximité de Berriane

(Boufarik) fera l'objet de travaux d'aménagement.

A noter aussi que les travaux de pose de gazon synthétique lancés à travers de nombreux stades communaux seront achevés dans les prochains jours, selon la même source.

MASCARA

Les barrages de la wilaya renforcés par plus de 12,5 millions de mètres cube d'eau

Le volume des eaux stockées par les barrages de la wilaya de Mascara a été renforcé par plus de 12,5 millions de mètres cubes d'eau supplémentaires, à la faveur des précipitations enregistrées, ces derniers jours dans la région, a-t-on appris de la direction locale de l'Hydraulique.

La même source a précisé à l'APS que le barrage de Ouzert a reçu plus de 4,7 millions de mètres cubes supplémentaires, tandis que celui de Chorfa (Sig) a vu, quant à lui, son plan d'eau renforcé par quelque 3,5 millions de mètres cubes, suivis des barrages de Oued Taht (commune de Aïn

Frah), de Bouhanifia, située dans la commune éponyme, qui ont reçu des apports évalués respectivement à 3 et 1,2 millions de mètres cubes d'eau.

Suite à ces nouveaux apports, le barrage de Oued Taht dont la capacité de rétention du liquide précieux est de 7 millions de mètres cubes, affiche actuellement un taux de remplissage de 100%, ayant amené les responsables concernés à procéder à des lâchers de volumes importants d'eau afin d'assurer la sécurité et la stabilité de la structure de cet ouvrage hydrique, a-t-on fait savoir. Par ailleurs, la direction de l'Hydraulique de

Mascara évalue le taux de remplissage cumulé des barrages de la wilaya, actuellement à 15%, soit quelque 34,6 millions de mètres cubes, permettant ainsi de sécuri-

ser l'approvisionnement des citoyens en eau potable (AEP) et l'irrigation des périmètres agricoles "pendant plus d'une année", a-t-on ajouté de même source.

ORAN

Nécessité de renforcer le tourisme virtuel comme outil de promotion touristique (recommandations)

Les participants ont souligné sur "le rôle des technologies numériques dans la promotion du patrimoine culturel et la relance du développement touristique", dont les travaux ont pris fin lundi à Oran, ont recommandé la nécessité de renforcer le tourisme virtuel comme outil de promotion touristique, en créant des plateformes et des sites web de promotion du produit traditionnel local.

Les participants ont souligné, au terme de cette rencontre organisée deux jours durant par l'Université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella", en collaboration avec l'université de Sfax (Tunisie), la nécessité de création de plateformes et sites numériques de promotion du tourisme et fournir des applications afin de renforcer l'expérience de visites numérisées de sites et espaces du patrimoine.

Ils ont également appelé à la création de magazines nationaux de tourisme électronique soucieux de présenter diverses zones touristiques et leur patrimoine matériel et immatériel dans le cadre de leur préservation.

Dans le même cadre, les participants ont indiqué que l'emploi de diverses technologies interactives pour promouvoir les produits touristiques est devenu plus que nécessaire, en plus d'élaborer des programmes de formation dans le domaine du tourisme numérique, encadrés par des experts et spécialistes du domaine, et en mettant en œuvre une stratégie visant à adopter le tourisme numérique comme programme d'études dans les instituts et les universités.

Un appel a également été lancé pour adopter des programmes et des projets de recherche dans le cadre de formations doctorales ou de projets de recherche dans lesquels une coopération s'opère entre spécialistes du domaine technique et du patrimoine matériel, tout en recherchant des moyens de coopération entre les organismes gestionnaires du secteur touristique et les institutions des secteurs public et privé.

Les participants ont aussi insisté sur l'importance de rechercher des partenaires externes, afin de fournir les capacités nécessaires à la création d'un tourisme numérique.

A noter que plusieurs conférences ont été animées, au cours de cette rencontre, telles que "Le patrimoine culturel comme moteur du tourisme durable", "Le rôle des sites de réseaux sociaux dans la protection du patrimoine", "la promotion culturelle et la formulation de plans de conviction via les réseaux sociaux", "l'impact des applications de l'intelligence artificielle sur la commercialisation des services de tourisme et de voyages" et "l'intelligence artificielle comme outil de documentation du patrimoine culturel matériel, opportunités et défis". Cette manifestation scientifique, à laquelle ont assisté des participants venus de plus de 12 universités algériennes et tunisiennes, yéménites, égyptiennes et autres, a été organisée par le Laboratoire de recherche pour l'analyse et la conception des modèles médiatiques en histoire, économie, sociologie et politique du département de l'information et de la Communication de l'Université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella", en coopération avec l'Institut Supérieur d'Informatique et Multimédia de l'Université de Sfax (Tunisie), s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre les deux institutions universitaires.

APS

M'SILA

64.000 hectares réservés aux semences de céréales

Les services agricoles de la wilaya de M'sila ont réservé au titre de la saison agricole 2024-2025 une superficie de 64.000 hectares à la culture des semences de céréales, a déclaré mardi le directeur de wilaya de ces services, Amir Khentit. Dans un exposé technique présenté en marge du coup d'envoi de la campagne des labours semailles à la ferme "M'sila El-Khadra" au chef-lieu de wilaya, le même responsable a précisé que les services agricoles assureront à cet effet 100.000 quintaux de semences et ce, en coordination avec la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de la wilaya. Tous les moyens ont été mobilisés pour

assurer le succès de cette campagne avec notamment l'ouverture des hangars pour la vente des fertilisants et semences et la mobilisation des cadres du secteur pour l'accompagnement et la sensibilisation à l'adhésion à l'objectif de consacrer la surface indiquée à la culture des semences de céréales, a-t-il ajouté. Pour la première fois, il sera procédé dans la wilaya de M'sila à la culture des semences de lentilles et de pois chiche et des contrats d'engagement avec le ministère de tutelle sont prévus pour fournir les semences aux agriculteurs concernés par cette opération, a encore précisé la même source.

GAZODUC TRANSSAHARIEN TSGP Un projet continental d'envergure internationale sur la bonne voie

La tenue prochaine d'une réunion ministérielle sur le projet du gazoduc Trans-Saharien Gas-Pipeline (TSGP), en vue de s'enquérir de son état d'avancement, atteste de l'engagement ferme des trois pays concernés (Algérie, Nigéria et Niger) de réaliser cette infrastructure africaine d'envergure internationale, devant contribuer à l'intégration régionale.

La réunion, la 4^{ème} du genre qui regroupera les ministres de l'Energie des trois pays concernés par le gazoduc, se tiendra dans "les plus brefs délais", a affirmé dimanche le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, à l'issue d'une réunion avec le ministre nigérien du Pétrole, Sahabi Oumarou, en visite de travail en Algérie.

M. Arkab a assuré, à l'occasion, que l'Algérie et le Niger sont convenus d'aller de l'avant pour la réalisation de ce projet stratégique, et dont la concrétisation a déjà commencé, selon lui, par le lancement des études techniques.

Les trois parties vont donc poursuivre les réunions du comité ministériel mixte et du comité technique pour s'enquérir du taux d'avancement du projet, conformément aux objectifs tracés. Une avancée qui conforte les efforts entrepris en vue de préparer le terrain au lancement des travaux de réalisation

de cette infrastructure, dont il ne reste que 1.800 km sur les quelque 4.000 km prévus.

Les travaux porteront sur la réalisation de pipeline de 100 km au niveau du Nigéria, 1.000 km au Niger et 700 km en Algérie (soit 1800 km au total), sachant que ce gazoduc est d'une longueur globale de 4.128 km, dont 1.037 km en territoire nigérien, 841 km au Niger et 2.310 km en Algérie, en s'appuyant sur des infrastructures déjà existantes, ce qui facilitera l'acheminement du gaz.

En août dernier, M. Arkab s'était déplacé, à la tête d'une importante délégation ministérielle et des responsables du secteur des hydrocarbures, à Niamey au Niger, pour évoquer avec les autorités nigériennes les différents aspects de ce projet.

Cette visite avait été précédée par la tenue de trois réunions ministérielles tripartites, dont la dernière en juillet 2022 à Alger, et qui avait abouti à la signature

d'un mémorandum d'entente.

Ce mémorandum portait sur le lancement de la construction du TSGP, un projet inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du NEPAD et qui constitue pour l'Algérie un exemple de la volonté des trois partenaires de "mettre en place une infrastructure régionale d'envergure internationale".

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait qualifié ce projet d'"œuvre africaine majeure" en soulignant l'aspiration de l'Algérie à approvisionner l'Afrique en électricité et à lancer des projets de voies ferrées reliant les pays africains au bassin méditerranéen.

Il s'agit en fait d'un projet "viable, soutenable et rentable sur les plans économique et financier", selon le ministre des Finances, Laaziz Faïd.

Ce gazoduc est "très important, c'est un investissement que nous soutenons et que l'Union Africaine

soutient", avait déclaré le président de la Banque africaine de développement (BAD), Akinwumi Adesina.

Le TSGP permettra, une fois opérationnel, d'alimenter les pays du Sahel en raccordant les champs gaziers du Nigéria, à partir de Wari sur le fleuve Niger, au réseau algérien pour écouler la production gazière nigérienne, sur les marchés locaux et européens.

Ce projet bénéficiera ainsi de toutes les opportunités offertes par l'Algérie en matière d'infrastructures, notamment le réseau de transport, les complexes de gaz naturel liquéfié (GNL) et les infrastructures de pétrochimie ainsi que la position géographique proche des marchés de gaz internationaux.

Il s'agit, d'après de nombreux experts, d'une importante opportunité à saisir par les trois pays concernés, d'autant plus que les coûts et les délais de réalisation sont "les plus compétitifs".

SONELGAZ

M. Adjal examine avec les responsables de la société "Elsewedy Electric Algeria" les opportunités de partenariat

Le Président-directeur général (PDG) du Groupe "Sonelgaz", Mourad Adjal a reçu, lundi, une délégation de cadres dirigeants de la société "Elsewedy Electric Algeria", conduite par le PDG de la société, Mostafa Elhalwani, avec lequel il a discuté des dossiers de partenariat entre les deux parties, ainsi que des opportunités de son approfondissement, a indiqué un communiqué du Groupe.

Lors de la réunion tenue à la Direction générale de Sonelgaz, en présence de nombre de cadres dirigeants des deux sociétés, M. Mostafa Elhalwani a exprimé ses remerciements pour "le soutien apporté par Sonelgaz à la société Elsewedy Electric, un soutien qu'il considère comme l'une des clés de réussite du Groupe Elsewedy en Algérie et à l'étranger".

A ce titre, M. Elhalwani a exposé les nouvelles orientations de la société, notamment en ce qui a trait au grand projet que la société tend à réaliser en Algérie et qui requiert, selon lui, "l'accompagnement par Sonelgaz, notamment en termes de son approvisionnement en énergie, au regard de son importance majeure, particulièrement en matière de création de nouvelles opportunités de travail et d'augmentation de la valeur des exportations de l'Algérie", lit-on dans le communiqué.

De son côté, M. Adjal a loué la performance de la société "Elsewedy Electric Algeria", ainsi que le respect de ses engagements vis-à-vis de Sonelgaz, notamment en ce qui a trait à la fourniture des câbles et des équipements électriques. Il a, en outre, affirmé "la nécessité de lancer, sans délai, la mise en œuvre du nouveau plan d'action", particulièrement en ce qui concerne la satisfaction des dernières commandes qui devront contribuer aux préparatifs de la saison estivale 2025, estimant que c'est "notre priorité actuellement dans le dossier de la coopération entre les deux parties".

M. Adjal a également évoqué la proposition de travailler pour approfondir le partenariat entre "Elsewedy Electric Algeria" et "Sonelgaz", à travers son bras industriel qui est la Société algérienne des industries électriques et gazières (SAIEG), "un partenariat sur lequel mise M. Adjal, en vue d'ouvrir des perspectives d'exportation des produits SAIEG", précise le communiqué.

A cette occasion, les deux parties sont convenues de "former une équipe de travail composée de techniciens, en vue de se pencher sur tous les points débattus lors de la réunion, et partant accélérer la cadence de réalisation".

ENERGIE

Le Niger compte sur le soutien de l'Algérie pour lancer des projets énergétiques phares (ministre)

Le ministre nigérien du Pétrole Sahabi Oumarou a indiqué, lundi à Oran, qu'il est en visite en Algérie pour solliciter son soutien pour le lancement de "projets énergétiques phares" dans son pays.

Il s'agit de la réalisation d'une raffinerie et d'un complexe pétrochimique, a-t-il indiqué dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite à la raffinerie d'Arzew, accompagné du Secrétaire général du ministère de l'Energie, Abdelkrim Aouissi, du wali d'Oran, Saïd Sayoud, et des autorités locales.

"Nous comptons sur le soutien de l'Algérie, ce pays frère, pour la concrétisation de ces deux projets, qui revêtent une grande importance pour le développement du secteur énergétique au Niger", a-t-il souligné.

Le projet de la raffinerie est en cours de maturation et le Niger souhaite bénéficier de l'accompagnement de l'Algérie dans les phases de réalisation et de montage, a-t-il précisé. Qualifiant l'Algérie de "fierté de l'Afrique", il a souligné qu'elle peut être une boussole en ce qui concerne la réalisation des infrastructures énergétiques dans les pays africains. Pour sa part le SG du ministère de l'Energie a affirmé que la compagnie nationale Sonatrach est prête à accompagner le Niger pour le développement de ses activités de raffinage et de pétrochimie, ajoutant qu'elle est également ouverte pour étudier toute proposition d'investissement en Afrique subsaharienne où elle est déjà présente. Le ministre du Pétrole du Niger a entamé sa visite à Oran avec une escale au siège de l'activité de liquéfaction et de séparation (LQS), où il a assisté à une présentation sur la zone industrielle d'Arzew et les différentes unités relevant du groupe Sonatrach, avant de se rendre à la société Algérienne Omanaise des fertilisants (AOA) et à la raffinerie d'Arzew, situées dans la même zone industrielle, ainsi qu'à la Sonatrach Management Academy (SMA).

APS

EXPORTATION

Zitouni préside une réunion d'évaluation des performances de la société "Tasdir"

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a présidé, lundi au siège du ministère, une réunion d'évaluation des performances de la société "Tasdir", filiale de la Société algérienne des Foires et exportations "SAFEX", où il a mis l'accent sur la nécessité de conjuguer les efforts pour promouvoir les produits nationaux sur les marchés extérieurs, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion ayant été consacrée, entre autres, à la présentation du bilan des foires permanentes des produits nationaux organisées à Nouakchott (Mauritanie) et à Dakar (Sénégal), M. Zitouni a insisté sur "l'élaboration d'une feuille de route pour la société Tasdir reposant sur une approche économique globale adaptée aux

objectifs stratégiques fixés par le Président de la République". Dans ce contexte, le ministre a mis l'accent sur "l'impératif d'améliorer la performance administrative et la qualité des prestations assurées aux partenaires locaux et internationaux", mais aussi sur la nécessité "de conjuguer les efforts de promotion pour attirer davantage de partenaires commerciaux sur les marchés mauritaniens et sénégalais", ajoute-t-on de même source. A cette occasion, le ministre a estimé que le soutien aux produits nationaux et l'encouragement de la participation aux salons permanents constituaient un "jalon essentiel" dans la stratégie globale de développement des exportations algériennes, appelant tous les opérateurs économiques à adhérer aux salons permanents et aux activités

promotionnelles à même de faire connaître les produits algériens sur les marchés étrangers. M. Zitouni a, en outre, exhorté, à l'adoption de stratégies médiatiques "innovantes" pour promouvoir le produit algérien à large échelle, l'objectif étant de contribuer à mettre en avant les capacités concurrentielles de la production locale.

Au terme de la réunion, le ministre a affirmé le rôle "pivot" de la société "Tasdir" dans le renforcement de la présence économique de l'Algérie au double plan régional et international, appelant à établir des partenariats stratégiques en vue d'élargir son réseau de collaboration et d'assurer davantage d'opportunités aux exposants et aux exportateurs algériens afin d'accéder à de nouveaux marchés, conclut le communiqué.

AQUACULTURE

M. Badani insiste sur l'accompagnement des investisseurs dans la production d'aliments pour poissons

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a affirmé, lundi, que le secteur veillait à l'accompagnement permanent des investisseurs dans le domaine de la production d'aliments pour poissons et à la levée de tous les obstacles qu'ils peuvent rencontrer dans cette activité qui revêt une importance "stratégique", a indiqué un communiqué du ministère. Le ministre s'exprimait lors de l'audience qu'il a accordée au président de la Chambre inter-wilayas de la pêche et

de l'aquaculture de la wilaya de Sétif, Sofiane Boudoukha qui lui a transmis les préoccupations de ladite Chambre, ainsi que les propositions relatives aux voies et moyens de développer l'activité de production d'aliments pour poissons", précise le communiqué. La rencontre qui s'inscrit dans le cadre de la série de réunions périodiques avec les présidents des Chambres de wilaya et des représentants des professionnels, a permis de soulever les préoccupations transmises par le président de la Chambre

inter-wilayas, outre la proposition des solutions relatives essentiellement aux voies et moyens de développer l'activité de production d'aliments pour poissons. A cet effet, M. Badani a mis en avant l'attachement du secteur à l'accompagnement permanent des investisseurs dans ce domaine qui revêt une importance "stratégique", en vue de lever tous les obstacles qu'ils peuvent rencontrer, et ce en coordination avec différents secteurs partenaires".

De son côté, M. Boudoukha s'est félicité des efforts

consentis en vue de promouvoir la filière de l'aquaculture en eau douce", notamment la décision prise par le ministère d'introduire un mécanisme de subvention au profit des producteurs du tilapia pour l'octroi d'une prime incitative de 50 DA pour chaque kilogramme produit de ce poisson, ce qui est à même de donner une forte impulsion à cette activité qui peut contribuer, de manière active, au renforcement de la sécurité alimentaire de l'Algérie", selon le communiqué.

PÉTROLE

Le Brent à 70 dollars à Londres

Les cours du pétrole fléchissent mardi, la perspective d'une hausse de l'offre avec l'imminence de la réouverture du robinet d'or noir en Libye limitant la montée des risques géopolitiques.

Vers 10H30, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, baissait de 2,12% à 70,18 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en novembre, perdait 2,33% à 68,58 dollars.

Selon les analystes, le marché pétrolier semble confiant, malgré les tensions au Moyen-Orient, dans le fait que les exportations de pétrole du golfe ne seront pas affectées.

Les cours sont à l'inverse plombés par des informations de la presse financière



selon lesquelles la Libye "pourrait restaurer des exportations de brut" mardi. Par ailleurs, les perspec-

tives d'une réduction des taux de la Réserve fédérale (Fed) de moindre ampleur qu'attendu d'ici la fin de l'année soutiennent le dollar, devise utilisée de préférence pour les achats de pétrole, ce qui tire les cours vers le bas.

L'hypothèse privilégiée par les investisseurs d'une baisse de 0,75 point de pourcentage au total d'ici la fin de l'année a en effet été tempérée lundi par le patron de la Fed, Jerome Powell, qui a réaffirmé que le scénario central de l'institution monétaire restait celui de deux baisses consécutives de 0,25 point de pourcentage, en novembre et décembre, soit 0,50 point au total.

ZONE EURO

L'inflation au plus bas en trois ans et demi, à 1,8% en septembre

L'inflation en zone euro a nettement ralenti en septembre, à 1,8% sur un an, son plus bas niveau depuis trois ans et demi, selon des chiffres publiés mardi par Eurostat.

La hausse des prix à la consommation passe ainsi sous la barre des 2%, l'objectif fixé par la Banque centrale européenne (BCE), pour la première fois depuis juin 2021.

Ce recul pourrait inciter l'institution monétaire à baisser une nouvelle fois ses taux d'intérêt dès octobre, ce qui contribuerait à relancer une croissance économique en berne en Europe.

L'inflation avait atteint 2,2% en

août, après 2,6% en juillet, au sein des 20 pays européens partageant la monnaie unique.

Le recul de septembre est encore plus net que celui attendu par les analystes de Factset qui tablaient sur un chiffre de 1,9%. L'inflation sous-jacente -- c'est-à-dire corrigée des prix volatils de l'énergie et de l'alimentation --, particulièrement scrutée par les marchés financiers et la BCE, a aussi poursuivi son lent reflux, à 2,7% en glissement annuel, après 2,8% en août, selon l'office européen des statistiques. Cette évolution est conforme au consensus des analystes.

La bonne performance de l'infla-

tion en septembre s'explique essentiellement par une chute de 6% sur un an des prix de l'énergie, dont ceux des carburants à la pompe, qui avaient déjà reculé de 3% en août. La hausse des tarifs des services a légèrement ralenti à 4% (-0,1 point par rapport à août). Celle de l'alimentation a très légèrement rebondi à 2,4% (+0,1 point), tandis que la progression des tarifs des biens industriels s'est stabilisée à un niveau très faible (+0,4% sur un an, comme en août). Globalement, la hausse des prix à la consommation dans la zone euro a été quasiment divisée par six depuis le record de 10,6% sur un an atteint en octobre 2022.

MONNAIES

Le dollar en hausse

Le dollar s'apprécie mardi face à de nombreuses devises, entraîné par des déclarations du président de la Réserve fédérale américaine (Fed) allant dans le sens d'une moindre réduction des taux d'intérêts directeurs que celle anticipée par les investisseurs.

Le billet vert s'élève de 0,37%, à 1,1093 dollar pour un euro face à la monnaie unique.

Il s'apprécie également face à la livre britannique (+0,36%) et au franc suisse (+0,10%).

Lors d'un discours prononcé devant la National Association for Business Economics lundi, le président de la Fed, Jerome Powell, a souligné que la Fed ne suivait pas de "cap pré-défini", mais a laissé entendre que deux baisses de taux d'un quart de point pourraient encore avoir lieu cette année si l'économie évolue comme prévu.

Ces propos contrastent avec les attentes des opérateurs, qui tablaient sur des réductions d'au moins 0,75 point de pourcentage au total d'ici la fin de l'année.

La probabilité d'une réduction des taux de 0,5 point de pourcentage en une seule fois, lors de la prochaine réunion de novembre, "a largement décliné après le discours prudent de Jerome Powell lundi", soulignent des analystes, précisant que les chances d'un tel scénario sont moins importantes dans les estimations des investisseurs. Entre inflation et chômage, "les risques (sur l'économie, ndlr) sont doubles et nous continuerons de prendre nos décisions réunion par

réunion", a martelé le patron de la Fed dans son discours. Dans le même temps, les investisseurs s'attendent à une baisse des taux plus rapide de la Banque centrale européenne (BCE).

La publication d'un rapport sur l'emploi aux Etats-Unis vendredi pourrait, si les résultats sont positifs, encourager le redressement du dollar par rapport aux autres monnaies, car la lutte contre l'inflation par le maintien de taux élevés deviendrait la priorité économique.

ARABIE SAOUDITE

Le royaume prévoit un déficit budgétaire jusqu'en 2027

L'Arabie saoudite a annoncé lundi prévoir un déficit budgétaire d'environ 2,3% du Produit intérieur brut (PIB) en 2025, qui devrait se creuser dans les deux années suivantes, en raison de la hausse des dépenses et la baisse des recettes pétrolières.

"Le budget 2025 devrait enregistrer un déficit d'environ 2,3% du PIB, et rester à des niveaux comparables à moyen terme", a indiqué le ministère saoudien des Finances dans ses projections préliminaires.

Le ministère des Finances table aussi sur des déficits budgétaires de 2,9% du PIB en 2026 et de 3% en 2027. Cette situation "résulte de l'adoption par le gouvernement d'une politique expansionniste stratégique pour soutenir la diversification économique et

la croissance durable", a expliqué le ministre, en prévoyant une hausse des dépenses publiques à environ 1.285 milliards de riyals (342,6 milliards de dollars) au cours de l'exercice 2025.

Les recettes de l'Etat, en revanche,

devraient baisser de 4,3%, à environ 1.184 milliards de riyals (315 milliards de dollars), entraînant un déficit de 101 milliards de riyals (26,9 milliards de dollars), a-t-il poursuivi en disant se baser sur "des estimations prudentes".

PORTUGAL

Le chômage en baisse

Le taux de chômage au Portugal a reculé à 6,4% en août, contre 6,5% en juin et juillet, selon une première estimation publiée mardi par l'Institut national des statistiques (Ine).

Sur un an, le taux de chômage est resté stable, puisqu'il s'établissait déjà à 6,4% en août 2023.

En août 2024, le Portugal comptait

environ 349.300 chômeurs, a précisé l'office statistique.

Sur cette période, le taux de chômage a baissé chez les hommes, à 6,2%, et chez les jeunes de moins de 25 ans, à 19%.

Pour l'ensemble de cette année et la suivante, la Banque du Portugal table sur un taux de chômage à 6,5%.

MARCHÉS BOURSIERS

La Bourse de Tokyo se ressaisit après sa chute de la veille

La Bourse de Tokyo s'est ressaisie mardi, confortée par un repli du yen, grimpa de près de 2% après avoir dévisé la veille dans un climat d'incertitude sur la politique économique de Shigeru Ishiba, nouveau Premier ministre du Japon.

Les places chinoises sont pour leur part fermées pour cause de jour férié dans le pays, qui célèbre mardi les 75 ans de la République populaire.

A Tokyo, l'indice vedette Nikkei a terminé en hausse de 1,87% à 38.627,43 points, effaçant une partie de ses pertes de la veille, tandis que l'indice élargi Topix s'ajugeait 1,7% à 2.690,78 points.

Le Nikkei avait chuté de près de 5% lundi dans la foulée de la désignation en fin de semaine dernière de M. Ishiba à la tête du Parti Libéral-Démocrate (PLD). Il est devenu officiellement mardi Premier ministre en remplacement de l'impopulaire Fumio Kishida.

L'euro s'appréciait lui aussi à 160,85 yens contre 159,94 yens la veille, et se négociait pour 1,134 dollar au lieu de 1,135 dollar lundi.

Sur le marché du pétrole, le prix du baril de WTI américain était quasi-stable (+0,06%) à 68,23 dollars vers 06H25 GMT et celui de Brent de la mer du Nord gagnait 0,07% à 71,77 dollars.

La Bourse de Paris en net recul après le plongeon des valeurs automobiles

La Bourse de Paris a été plombée lundi par un net recul des valeurs automobiles, avant une semaine riche en publications décisives pour la suite des politiques des baisses de taux en Europe et aux Etats-Unis.

L'indice vedette CAC 40 a reculé de 2%, soit 156,04 points, pour s'établir à 7.635,75 points.

Vendredi, il avait pris 0,64% et progressé de 3,89% sur la semaine, sa meilleure performance hebdomadaire depuis fin mars 2023.

Bourses: l'Europe plombée par l'automobile, records à Wall Street

Les Bourses européennes ont nettement reculé lundi, lésées par des prises de bénéfices et un plongeon de l'automobile, tandis que Wall Street a fini le trimestre sur de nouveaux records.

Sur le Vieux Continent, des avertissements sur résultat en cascade de plusieurs groupes automobiles ont pesé: la Bourse de Paris a terminé en baisse de 2%, Londres a reculé de 1,01%, Francfort de 0,76%.

Les cours du pétrole ont terminé sans direction claire. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre, dont c'était le dernier jour de cotation, s'est contracté de 0,29%, pour clôturer à 71,77 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain de même échéance a terminé proche de l'équilibre (-0,01%), à 68,17 dollars.

Sur le marché des changes, le dollar gagnait 0,23% par rapport à l'euro, à 1,135 euro.

HADJ 2025

Les inscriptions au tirage au sort du 3 au 27 octobre (ministère)

Les inscriptions au tirage au sort pour la saison du Hadj 2025 débiteront jeudi prochain et se poursuivront jusqu'au 27 octobre, a annoncé, mardi, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire dans un communiqué.

"Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire porte à la connaissance de tous les citoyens et citoyennes désirant participer au tirage au sort en vue d'accomplir les rites du Hadj pour la saison 2025, que l'opération d'inscription débutera jeudi 03 octobre 2024 et se poursuivra jusqu'au dimanche 27 octobre 2024", précise le communiqué.

"Les candidats remplissant les conditions requises sont invités à entamer la procédure d'inscription, via le site électronique du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire www.interieur.gov.dz pour les citoyennes et citoyens titulaires d'un passeport biométrique (24/24h et 7/7)", ou "en se rendant à l'APC pour les citoyens ne disposant pas de passeport biométrique afin de renseigner le formulaire mis à leur disposition au niveau des bureaux dédiés à cet effet, pendant les jours et heures ouvrables de la semaine".

A cette occasion, le ministère a appelé les candidats concernés à "veiller à fournir les informations exactes et précises avant de



valider l'inscription". Selon le communiqué, les conditions requises pour l'inscription sont comme suit: "être de nationalité algérienne, avoir 19 ans révolus le jour de l'inscription et ne pas avoir effectué le pèlerinage pendant les sept dernières années, à compter de l'année 2018, excepté pour le Mahram accompagnant une femme n'ayant pas accompli le Hadj durant les sept années précédentes".

Il est également obligatoire de renseigner le formulaire mis à la disposition du candidat au hadj outre l'obligation pour la femme âgée de moins de 45 ans d'être accompagnée d'un Mahram. La femme de plus de 45 ans peut s'inscrire avec son Mahram ou seule". Dans le cas où la femme souhaite s'inscrire avec son Mahram, "l'opération

doit se faire pour les deux via le même moyen d'inscription, le Mahram s'inscrivant en premier en introduisant le numéro d'inscription. Une fois que ses nom et prénom apparaîtront, il devra valider les données. Si le siège de résidence de la femme est différent de celui du Mahram, l'inscription se fera dans la commune de résidence de ce dernier".

"Il est aussi possible pour plusieurs femmes de s'inscrire avec le même Mahram, chacune séparément, et dans la même commune de résidence du Mahram uniquement", indique le communiqué. De même que "les candidats ne peuvent s'inscrire dans plus d'une commune. En cas de double inscription sur le réseau interne du ministère et sur Internet, il sera procédé à l'annulation de l'inscription faite

par internet et au maintien de celle faite sur le réseau interne uniquement. Les inscrits doivent mentionner le nombre d'inscriptions effectuées auparavant", indique-t-on de même source.

"Les citoyennes et citoyens, ne disposant pas de passeports biométriques, et désirant s'inscrire au niveau de l'APC doivent présenter un engagement à déposer leurs dossiers pour l'obtention du passeport s'ils sont retenus au tirage au sort, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (03) jours à compter de la date de son déroulement". "En cas de fausses déclarations, concernant notamment le nombre des précédentes participations au tirage au sort du hadj, il sera procédé à l'application des sanctions prévues dans l'article 228 du Code pénal.

PROTECTION CIVILE

Campagne nationale de sensibilisation sur les risques liés à la saison hivernale (communiqué)

La direction générale de la Protection civile (DGPC) a lancé, mardi, une campagne nationale de prévention et de sensibilisation sur les risques liés à la saison hivernale, sous le slogan "Se chauffer en toute sécurité, un hiver sans accidents", indique un communiqué de la DGPC. Plusieurs activités sont programmées lors de cette campagne lancée mardi depuis la wilaya de Tiaret, dont l'organisation de Journées de portes ouvertes, des caravanes locales qui sillonneront les différents sites urbains alimentés récemment

en gaz naturel, le contrôle et la vérification des dispositifs de chauffage et les conduites, ainsi que le renforcement des actions de sensibilisations dans les établissements d'enseignement des différents cycles, les mosquées, les centres de formation professionnel et les universités.

La campagne comprend également l'organisation d'émissions radiophoniques et télévisées, ainsi que la diffusion des spots de sensibilisation notamment dans les réseaux sociaux, ajoute le communiqué. A

travers sa stratégie, la Protection civile compte inclure une "culture préventive" au profit des citoyens par "la mise en application d'un programme de sensibilisation et de prévention variées", en coordination notamment avec les Directions de santé, de commerce, d'éducation nationale et des Affaires religieuses, ainsi que les universités, Naftal, Sonelgaz, et les acteurs de la société civile ainsi que l'Organisation algérienne de protection et d'orientation des consommateurs et de son environnement (APOCE).

AGRICULTURE

Le Salon national des fruits et légumes organisé du 3 au 5 octobre à Alger

Le Salon national des fruits et légumes sera organisé du 3 au 5 octobre au Palais des expositions à Alger, sous le thème "La production est notre mission.. La qualité notre préoccupation", a indiqué un communiqué de la Chambre nationale d'Agriculture, organisatrice de cette manifestation. Organisé sous le patronage du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, et du ministre du

Commerce et de la Promotion des exportations, ce salon tend à promouvoir la production des fruits et légumes et à valoriser les efforts des professionnels dans la maîtrise de la production, en termes de qualité et de quantité.

Cette manifestation, qui se veut un espace d'échange et d'interaction entre les différents acteurs du domaine, tend également à faire connaître les producteurs habilités à ex-

porter leurs produits vers les marchés extérieurs, ajoute le communiqué. 160 exposants activant dans la filière des fruits et légumes, représentant différentes wilayas du pays, prennent part à cette manifestation. Dans son communiqué, la Chambre nationale d'Agriculture a mis l'accent sur l'importance de la filière nationale des fruits et légumes qui a pu réaliser l'autosuffisance grâce à l'appui des

hautes autorités du secteur agricole et s'orienter vers l'exportation dans le cadre des démarches de l'Etat visant à diversifier les exportations hors hydrocarbures, rappelant que l'Algérie a occupé en 2023 la deuxième place au niveau arabe en matière de production des légumes, selon les données fournies par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

CONSTANTINE

Journée de formation de 60 agriculteurs à la lutte contre les maladies fongiques des céréales et légumineuses

Une journée de formation à la lutte contre les maladies fongiques des céréales et légumineuses a été organisée lundi à Constantine au profit de 60 agriculteurs. Cette journée organisée à l'Université Frères Mentouri (Constantine 1) aborde les thèmes de la lutte contre les maladies touchant les céréales dont la rouille, l'oïdium et les divers champignons ainsi que les méthodes d'amélioration des rendements des légumineuses, a précisé, Nesrine Belkhir, experte en agriculture à la chambre de l'agriculture de la wilaya de Constantine. La rencontre porte aussi sur les méthodes de prévention efficaces et les pratiques culturales saines pour réduire les risques des maladies végétales et sur le développement des performances des agriculteurs dans le domaine de la culture des légumes secs, selon la même source. La journée constitue également une opportunité d'échange des expériences entre les agriculteurs et d'initiation à la connaissance des maladies affectant les céréales, leurs causes et les procédés de prévention, a-t-on indiqué.

BLIDA

Caravane de sensibilisation au dépistage précoce du cancer du sein

Une caravane médicale de sensibilisation à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein a été lancée mardi à Blida pour sillonner tout au long de ce mois d'octobre les zones reculées de la wilaya, a-t-on appris de la direction locale de la santé.

Cette caravane entre dans le cadre d'un programme spécial comportant plusieurs activités, tracé par la direction de la santé dans le cadre de la célébration d'"Octobre rose", visant à sensibiliser les femmes à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein pour mieux soigner la maladie, a indiqué la cheffe du service de protection de la mère et de l'enfance, Radhia Bekka.

La mission du staff médical assurant l'encadrement de cette caravane consistera à "informer les femmes résidant dans ces zones et qui ne peuvent pas se rendre dans les structures de santé sur les symptômes de cette maladie", a-t-elle expliqué. Les médecins leur apprendront aussi comment faire une autopalpation des seins et leur passeront des examens sur place, qui seront complétés, si nécessaire, par une orientation vers des centres de radiologie pour réaliser une mammographie, selon les explications de la même responsable.

A noter, également, que la totalité des cliniques médicales et salles de soins de la wilaya organiseront à partir de ce 1er octobre et tout au long de ce mois, des portes ouvertes pour sensibiliser les femmes, notamment celles âgées de plus de 40 ans, sur l'importance du dépistage précoce du cancer du sein, selon la même source. Mme Bekka a fait savoir aussi que des médecins privés et des centres de radiologie, impliqués dans cette démarche de prévention, se sont portés volontaires pour réduire de 50% le tarif de l'examen mammographique. Toujours au titre de la célébration d'Octobre rose, la place de la Liberté du centre-ville de Blida a abrité une campagne de sensibilisation sur le même thème en vue d'inciter les femmes à se faire dépister et éviter les graves complications dues à la découverte tardive de cette maladie, dont la mastectomie (ablation du sein), a souligné le président du conseil médical de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) d'Ouled Yaïch, Samir Belkacemi. "La première journée de cette initiative de trois jours, a vu une forte affluence de femmes de tous les âges, venues s'informer auprès des staffs médicaux sur tout ce qui a trait à cette maladie", a ajouté le Dr. Belkacemi.

THAÏLANDE

Un bus transportant des écoliers prend feu, plusieurs morts

Un bus transportant des écoliers a pris feu mardi dans la banlieue de Bangkok, en Thaïlande, faisant plusieurs morts, a annoncé la Première ministre Paetongtarn Shinawatra, sans plus de précisions.

Le ministre des Transports, Suriya Juangroongruangkit, dépêché sur les lieux de l'accident, a indiqué aux journalistes que 19 passagers sur 44 (38 enfants et six professeurs) avaient été secourus. Pour les 25 personnes manquantes, "nous ne sommes pas encore certains", a-t-il poursuivi. Le bus transportait des écoliers de la province d'Uthai Thani (nord) en voyage scolaire dans la région de Bangkok, a indiqué Paetongtarn Shinawatra.

"En tant que mère, j'aimerais exprimer mes plus sincères condoléances aux familles des blessés et des tués", a écrit la dirigeante sur les réseaux sociaux. L'accident a été provoqué par une crevaison, qui a envoyé le bus contre une barrière, a déclaré un secouriste à une chaîne de télévision locale. Les réservoirs du bus, qui roulait au gaz comprimé, ont alors pris feu, a-t-il poursuivi.



AFGHANISTAN

Huit morts et cinq disparus dans un accident de bateau

Huit personnes sont mortes et cinq sont portées disparues après le chavirage d'un bateau sur une rivière de Nangarhar, a annoncé mardi un responsable de cette province

de l'est de l'Afghanistan. Le bateau traversait une rivière du district de Koz Kunar, quand l'accident a eu lieu lundi après-midi.

"Il y avait 17 personnes à bord. Huit sont mortes,

quatre ont été sauvées et cinq sont portées disparues", a déclaré le responsable du Département de l'Information de la province, Quraishi Badloon. "Le bateau a chaviré en

raison de pluies violentes", a-t-il expliqué. Les riverains de cette zone traversent le cours d'eau en bateau régulièrement, en l'absence de pont à proximité.

IRAN

Le bilan des inondations dans le sud du pays grimpe à 15 morts

Quinze personnes ont trouvé la mort après des inondations soudaines qui ont frappé le sud de l'Iran, a rapporté mardi l'agence de presse officielle Irna, citant un nouveau bilan. "Au total 15 personnes ont été déclarées mortes", dans la crue de la rivière Halil à Jiroft, a indiqué Irna. Un précédent bilan faisant état de six

morts. Les opérations de recherche et de sauvetage ont pris fin, selon la même source. La ville de Jiroft est située dans la province méridionale de Kerman, généralement aride. La plupart des victimes de la crue survenue lundi étaient des ressortissants afghans résidant en Iran, selon l'agence de presse iranienne Isna.

Les scientifiques affirment que le changement climatique amplifie les phénomènes météorologiques extrêmes, tels que la sécheresse et l'intensification des pluies torrentielles. En 2022, de fortes pluies dans le sud iranien ont fait au moins 80 morts et causé des dégâts estimés à environ 200 millions de dollars.

USA

"Pas de risque de pénurie": avant la probable grève des dockers (Gouverneur)

La gouverneure de l'Etat de New York s'est voulue rassurante lundi face à l'imminence d'une grève des dockers sur la côte Est et le Golfe du Mexique, écartant tout risque de pénuries de nourriture ou de produits de première nécessité. "Nous n'anticipons pas de manque de produits essentiels dans l'immédiat", a indiqué Kathy Hochul, lors d'une conférence de presse. "Les habitants

n'ont pas besoin de se ruier dans les magasins et de faire des provisions comme ils l'ont fait pendant la pandémie", a-t-elle affirmé. Elle s'exprimait en présence de responsables de l'Autorité portuaire de New York-New Jersey, plus grand port de la côte Est et l'un des quatorze qui devraient être affectés par une grève de dizaines de milliers de dockers à l'expiration à 23H59 (03H59 GMT mardi) de leur accord

social de six ans. Le syndicat des dockers (ILA), qui représente 85.000 dockers aux Etats-Unis, a affirmé lundi dans un communiqué que l'Alliance maritime des Etats-Unis (USMX) avait refusé d'accorder "un contrat juste et décent". "Pendant ce temps-là, les membres dévoués de l'ILA continuent d'être paralysés par l'inflation à cause des rémunérations injustes versées par l'USMX", a-t-il poursuivi.

De son côté, l'Alliance maritime - qui représente les employeurs de trente-six ports disséminés le long des côtes entre le Maine (nord-est) et le Texas (sud), sur le Golfe du Mexique, en passant par la Floride (sud-est) - attribue le blocage des négociations au syndicat, arguant qu'il refuse de discuter. Elle a saisi l'inspection du travail la semaine dernière pour obtenir une injonction forçant le syndicat à négocier.

EQUATEUR

Sept morts dans une attaque armée

Sept personnes ont été tuées dimanche en Equateur, dans la province côtière de Guayas, où les gangs liés au trafic de drogue se livrent une guerre sans merci, a annoncé la police. "Sept personnes ont été tuées", a rapporté la police de la ville de Samborondon (sud-est), tandis que les médias locaux ont fait état également d'une douzaine de blessés. La police a indiqué que ses "unités spécialisées

sont sur place pour enquêter dans le but de clarifier les causes et capturer les responsables des faits". La ville de Samborondon se situe à environ 30 km au nord-ouest de Guayaquil, grand port sur l'Océan Pacifique, dont la position est stratégique pour l'acheminement de la drogue vers les Etats-Unis et l'Europe. Selon les médias locaux, un groupe d'individus armés de fusils a pris d'assaut un site

clandestin dédié aux combats de coqs situé dans cette région agricole. L'Equateur, autrefois l'un des pays les plus pacifiques de la région, est aujourd'hui sous le joug de bandes criminelles qui se disputent les routes du trafic de drogue. Les tueries y sont de plus en plus fréquentes avec un taux d'homicides passé de 6 pour 100.000 habitants en 2018 à 43 pour 100.000 en 2023, selon les autorités.

**OURAGAN HÉLÈNE
Plus de 110 morts aux Etats-Unis**

Avec un bilan provisoire de plus de 110 morts et des ravages dans le sud-est des Etats-Unis, l'ouragan Héléne s'est invité lundi dans une campagne présidentielle acrimonieuse, Donald Trump attaquant la gestion de la catastrophe par l'administration Biden. Quatre jours après que l'ouragan a touché terre dans le nord-est de la Floride, l'étendue des dégâts reste difficile à établir, plusieurs zones restant inaccessibles et dépourvues de réseau téléphonique et d'électricité.

Héléne s'est abattu jeudi soir sur la Floride en tant qu'"ouragan extrêmement dangereux" de catégorie 4 sur une échelle de 5, puis a traversé d'autres Etats américains en perdant en intensité. Au moins 118 personnes ont perdu la vie et 600 personnes manquent encore à l'appel, selon le président Joe Biden, qui a prévenu que le bilan pourrait encore sérieusement s'alourdir. Il s'agit d'un des ouragans les plus dévastateurs des dernières décennies, selon les médias américains.

**Ouragan Héléne:
"jusqu'à 600 vies
pourraient avoir été
perdues" (Maison
Blanche)**

"Jusqu'à 600 vies pourraient avoir été perdues" à la suite du passage de l'ouragan Héléne et des inondations dévastatrices qu'il a causées aux Etats-Unis, a dit une conseillère du président américain Joe Biden, en précisant qu'il s'agissait d'une estimation haute. "Il y a 600 personnes dont nous n'avons pas de nouvelles", a ensuite précisé Liz Sherwood-Randall, conseillère à la sécurité intérieure du président américain. Elle a dit espérer que certaines de ces personnes soient "en vie", alors que le bilan de décès officiellement confirmés s'établit pour l'heure à près de 110.

BOLIVIE

**Le gouvernement
décrète l'état de
"catastrophe
nationale" à cause
d'incendies**

Le gouvernement bolivien a déclaré lundi le pays en état de "catastrophe nationale" en raison d'incendies de forêt sans précédent qui touchent principalement le département de Santa Cruz, région la plus riche et la plus peuplée du pays. La mesure, signée du président Luis Arce, "déclare l'état de catastrophe nationale, en raison de l'ampleur de l'impact des dommages causés par la présence d'incendies sur le territoire national".

Le décret permettra d'acheminer l'aide internationale et de transférer les ressources économiques du gouvernement central vers les départements. Plusieurs pays d'Amérique du Sud sont en proie à des incendies de végétation dévastateurs, qui ont fait des morts et recouvert des villes d'épais nuages de fumée. Le dernier rapport des autorités boliviennes, datant de début septembre, faisait état de 3,8 millions d'hectares de forêts et de prairies détruits dans tout le pays de 12 millions d'habitants.

Mais, selon le département de Santa Cruz, le plus touché, les feux ont ravagé 7,2 millions d'hectares la semaine dernière dans la région, un chiffre qui dépasse largement les 4,2 millions d'hectares signalés en 2019. Selon les autorités départementales, cette région - qui compte trois millions d'habitants - serait confrontée à la "plus grande catastrophe environnementale" de son histoire.

HÔPITAL CHAHIDS MAHMOUDI (HCM)

INTERVIEW AVEC DR BENAMARA TAKFARINAS

« Activites d'urologie à l'hôpital Chahids Mahmoudi »

Dr Ben Amara Takfarinas est un médecin urologue reconnu, exerçant à l'hôpital privé Chahids Mahmoudi de Tizi Ouzou. Fort de plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'urologie, il s'est spécialisé dans le diagnostic et le traitement des affections urinaires et reproductrices. Son approche centrée sur le patient, combinée à une expertise technique de pointe, lui permet d'offrir des soins de haute qualité. Dr Ben Amara est également impliqué dans la formation continue et la recherche, contribuant à l'avancement des pratiques urologiques dans sa région. Grâce à sa passion pour la médecine et son engagement envers ses patients, il s'efforce d'améliorer leur bien-être et leur qualité de vie. L'urologie poursuit son évolution par la recherche, la mise en application et l'évaluation clinique de techniques peu ou minimalement invasives tant dans la prise en charge des calculs de la voie urinaire, que le traitement de l'hypertrophie bénigne de la prostate, ou l'approche des cancers localisés du rein et de la prostate. Parallèlement, la spécialité s'enrichit de connaissances médicales plus fines qui permettent d'optimiser la prise en charge des patients en pratique ambulatoire. Cet article apporte un éclairage non exhaustif de certains développements ou mises au point récentes, dont le rappel peut être utile au médecin de premier recours.



1. Quels sont les cancers les plus fréquents en urologie, et quels sont les facteurs de risque associés à chacun d'eux ?

En urologie, les cancers les plus fréquents sont le cancer de la prostate, le cancer de la vessie, le cancer du rein, et le cancer des testicules. Voici un aperçu de chacun de ces cancers ainsi que leurs principaux facteurs de risque associés :

- Cancer de la prostate**
 - Fréquence : C'est le cancer urologique le plus fréquent chez l'homme, combiné à une expertise technique de pointe, lui permet d'offrir des soins de haute qualité.
 - Facteurs de risque :
 - Âge : Risque accru après 50 ans.
 - Antécédents familiaux : Présence de cas de cancer de la prostate dans la famille.
 - Ethnie : Les hommes d'origine africaine ont un risque plus élevé.
 - Régime alimentaire : Une alimentation riche en graisses animales et faible en fruits et légumes pourrait augmenter le risque.

- Cancer de la vessie**
 - Fréquence : Plus fréquent chez les hommes et souvent lié à des expositions environnementales.
 - Facteurs de risque :
 - Tabagisme : Principal facteur de risque.
 - Exposition professionnelle : Contact prolongé avec des substances chimiques comme les colorants, les produits de caoutchouc, et certains solvants.

- Cancer des testicules**
 - Fréquence : Relativement fréquent, notamment le carcinome à cellules séminales.
 - Facteurs de risque :
 - Tabagisme : Augmente significativement le risque.
 - Obésité : L'obésité est un facteur majeur.
 - Hypertension : L'hypertension non contrôlée est liée à un risque accru.
 - Exposition professionnelle : L'exposition à des substances toxiques comme l'amiante et le cadmium.

- Quelles sont les principales avancées récentes en matière de diagnostic précoce du cancer de la vessie non invasif ?**
 - Les avancées récentes dans le diagnostic précoce du cancer de la vessie se concentrent sur des techniques plus sensibles, moins invasives, et capables de détecter les cancers à des stades plus précoces. Voici les principales innovations dans ce domaine :
 - Biomarqueurs urinaires : L'utilisation de tests non invasifs basés sur des biomarqueurs dans l'urine s'est considérablement développée. Ces tests permettent de détecter des substances libérées par les cellules cancéreuses ou des anomalies génétiques associées au cancer de la vessie. Parmi les biomarqueurs prometteurs, on trouve :
 - NMP22 (Nuclear Matrix Protein 22) : Un des marqueurs les plus utilisés pour détecter des protéines spécifiques dans l'urine libérées par les cellules cancéreuses.
 - Urinary Cytology (FISH) : Utilise basé sur l'hybridation in situ en fluorescence (FISH) qui permet de détecter des anomalies chromosomiques spécifiques au cancer de la vessie.
 - Microsatellites urinaires : Des études montrent l'efficacité des tests basés sur la détection de pertes d'hétérozygotie ou d'autres anomalies génétiques dans l'urine.
 - Cystoscopie améliorée : La cystoscopie reste la méthode standard pour visualiser directement la vessie et détecter les tumeurs. Cependant, des améliorations technologiques ont permis d'augmenter la sensibilité de cette procédure :
 - Cystoscopie en lumière bleue (Photodynamic Diagnosis - PDD) : Cette technique utilise un agent photosensibilisant qui s'accumule dans les cellules cancéreuses. Lors de l'examen sous lumière bleue, les tumeurs deviennent fluorescentes, améliorant ainsi leur détection, en particulier pour les tumeurs de petite taille ou plates (comme les carcinomes in situ).
 - Narrow Band Imaging (NBI) : Une autre technique d'imagerie avancée qui améliore la visualisation des vaisseaux sanguins et des tissus à risque en utilisant des longueurs d'onde spécifiques, facilitant ainsi la détection des petites tumeurs.
 - Tests moléculaires basés sur l'ADN circulant : L'analyse de l'ADN tumoral circulant (ctDNA) dans l'urine ou le sang commence à être explorée comme outil de diagnostic précoce. Le ctDNA peut permettre de détecter des mutations génétiques spécifiques associées au cancer de la vessie avant même l'apparition des signes cliniques.
 - Des avancées en matière d'imagerie ont également contribué à une détection plus précoce :
 - RM multiparamétrique : Bien qu'elle soit plus couramment utilisée pour d'autres cancers, l'IRM peut fournir une meilleure visualisation des parois de la vessie et détecter des tumeurs de petite taille ou des anomalies structurelles difficiles à voir avec les autres méthodes.
 - Tomographie par émission de positons (PET-Scan) combinée à des agents spécifiques pour le cancer de la vessie permet de mieux évaluer les tumeurs.
 - Intelligence artificielle (IA) et apprentissage automatique : L'IA est utilisée pour analyser des images issues de la cystoscopie, de l'IRM, ou d'autres tests diagnostiques. Des algorithmes peuvent être formés pour identifier des anomalies subtiles, améliorer la détection des tumeurs, et même prédire le risque de récidive.
 - Tests d'urine à domicile : Des efforts sont en cours pour développer des tests urinaires à domicile basés sur les biomarqueurs, permettant aux patients à haut risque de surveiller régulièrement leur état sans avoir à se rendre à l'hôpital. Ces tests, encore en phase de développement, pourraient révolutionner le suivi des patients à risque.
 - Ces avancées permettent un diagnostic plus précoce et précis, réduisant ainsi le besoin d'examen invasifs répétés et améliorant la surveillance des patients à risque. La combinaison de plusieurs techniques diagnostiques offre également de meilleures chances de détecter les cancers de la vessie à un stade où ils sont plus facilement traitables.

- Quelles sont les options de traitement actuelles pour le cancer de la prostate non invasif ?**
 - Le cancer de la vessie non invasif, appelé aussi carcinome urotélial non infiltrant, concerne des tumeurs qui ne se sont pas propagées au-delà de la couche superficielle de la paroi de la vessie. Les options de traitement pour ce type de cancer visent à éliminer les tumeurs tout en réduisant les risques de récidive et de progression vers un stade plus avancé. Voici un aperçu des principales options de traitement, suivies d'une évaluation de leur efficacité :
 - Résection transurétrale de la vessie (RTUV)
 - Principe : La RTUV est la première ligne de traitement pour la majorité des cancers de la vessie non invasifs. Il s'agit d'une intervention endoscopique où un instrument est inséré par l'urètre pour enlever les tumeurs visibles dans la vessie.
 - Efficacité : Cette technique est efficace pour éliminer les tumeurs visibles, mais elle doit souvent être complétée par des traitements supplémentaires pour réduire le risque de récidive. La résection seule entraîne des taux de récidive élevés (50-70% des cas dans les 5 ans). C'est pourquoi des traitements adjuvants sont souvent nécessaires.
 - Irradiation intravésicale de BCG (Bacille Calmette-Guérin)
 - Principe : La chimiothérapie intravésicale consiste à administrer des agents chimiothérapeutiques directement dans la vessie pour détruire les cellules cancéreuses restantes après la RTUV. Des agents comme la mitomycine CouI s'éprouvent sont couramment utilisés.
 - Efficacité : Bien que moins efficace que le BCG dans la prévention des récidives à long terme, la chimiothérapie intravésicale est une option viable pour les patients présentant un cancer de la vessie de bas grade ou pour ceux qui ne tolèrent pas le BCG. Elle réduit les récurrences d'environ 20-30%, notamment pour les tumeurs de faible grade.
 - Évaluation de l'efficacité des traitements
 - Résection transurétrale (RTUV) : Indispensable mais souvent insuffisante seule, en raison des taux élevés de récidive.
 - BCG : C'est l'option la plus efficace pour les tumeurs à haut risque. Elle peut réduire les récurrences et la progression, mais nécessite un suivi attentif en raison des effets secondaires potentiels.
 - Chimiothérapie intravésicale : Modérément efficace, particulièrement pour les tumeurs de bas grade ou en cas de contre-indication au BCG.
 - Nouvelle immunothérapie et thérapies ciblées : Prometteuses, mais leur place dans le traitement du cancer de la vessie non invasif reste à confirmer par des essais cliniques.

- Quelles sont les principales avancées récentes en matière de**

diagnostic précoce du cancer de la vessie ?

Les avancées récentes dans le diagnostic précoce du cancer de la vessie se concentrent sur des techniques plus sensibles, moins invasives, et capables de détecter les cancers à des stades plus précoces. Voici les principales innovations dans ce domaine :

- Biomarqueurs urinaires**
 - L'utilisation de tests non invasifs basés sur des biomarqueurs dans l'urine s'est considérablement développée. Ces tests permettent de détecter des substances libérées par les cellules cancéreuses ou des anomalies génétiques associées au cancer de la vessie. Parmi les biomarqueurs prometteurs, on trouve :
 - NMP22 (Nuclear Matrix Protein 22) : Un des marqueurs les plus utilisés pour détecter des protéines spécifiques dans l'urine libérées par les cellules cancéreuses.
 - Urinary Cytology (FISH) : Utilise basé sur l'hybridation in situ en fluorescence (FISH) qui permet de détecter des anomalies chromosomiques spécifiques au cancer de la vessie.
 - Microsatellites urinaires : Des études montrent l'efficacité des tests basés sur la détection de pertes d'hétérozygotie ou d'autres anomalies génétiques dans l'urine.

- Cystoscopie améliorée**
 - La cystoscopie reste la méthode standard pour visualiser directement la vessie et détecter les tumeurs. Cependant, des améliorations technologiques ont permis d'augmenter la sensibilité de cette procédure :
 - Cystoscopie en lumière bleue (Photodynamic Diagnosis - PDD) : Cette technique utilise un agent photosensibilisant qui s'accumule dans les cellules cancéreuses. Lors de l'examen sous lumière bleue, les tumeurs deviennent fluorescentes, améliorant ainsi leur détection, en particulier pour les tumeurs de petite taille ou plates (comme les carcinomes in situ).
 - Narrow Band Imaging (NBI) : Une autre technique d'imagerie avancée qui améliore la visualisation des vaisseaux sanguins et des tissus à risque en utilisant des longueurs d'onde spécifiques, facilitant ainsi la détection des petites tumeurs.

- Tests moléculaires basés sur l'ADN circulant**
 - L'analyse de l'ADN tumoral circulant (ctDNA) dans l'urine ou le sang commence à être explorée comme outil de diagnostic précoce. Le ctDNA peut permettre de détecter des mutations génétiques spécifiques associées au cancer de la vessie avant même l'apparition des signes cliniques.
 - Des avancées en matière d'imagerie ont également contribué à une détection plus précoce :
 - RM multiparamétrique : Bien qu'elle soit plus couramment utilisée pour d'autres cancers, l'IRM peut fournir une meilleure visualisation des parois de la vessie et détecter des tumeurs de petite taille ou des anomalies structurelles difficiles à voir avec les autres méthodes.
 - Tomographie par émission de positons (PET-Scan) combinée à des agents spécifiques pour le cancer de la vessie permet de mieux évaluer les tumeurs.
 - Intelligence artificielle (IA) et apprentissage automatique : L'IA est utilisée pour analyser des images issues de la cystoscopie, de l'IRM, ou d'autres tests diagnostiques. Des algorithmes peuvent être formés pour identifier des anomalies subtiles, améliorer la détection des tumeurs, et même prédire le risque de récidive.
 - Tests d'urine à domicile : Des efforts sont en cours pour développer des tests urinaires à domicile basés sur les biomarqueurs, permettant aux patients à haut risque de surveiller régulièrement leur état sans avoir à se rendre à l'hôpital. Ces tests, encore en phase de développement, pourraient révolutionner le suivi des patients à risque.
 - Ces avancées permettent un diagnostic plus précoce et précis, réduisant ainsi le besoin d'examen invasifs répétés et améliorant la surveillance des patients à risque. La combinaison de plusieurs techniques diagnostiques offre également de meilleures chances de détecter les cancers de la vessie à un stade où ils sont plus facilement traitables.

- Quelles sont les options de traitement actuelles pour le cancer de la prostate non invasif ?**
 - Le cancer de la prostate est l'un des cancers les plus fréquents chez les hommes, notamment après 50 ans. Bien que ses causes précises ne soient pas entièrement connues, plusieurs facteurs de risque ont été identifiés. Certains sont non modifiables, comme l'âge ou les antécédents familiaux, tandis que d'autres peuvent être influencés par des choix de mode de vie. Voici un aperçu des principaux facteurs de risque et des moyens de les minimiser :
 - Facteurs de risque les plus courants
 - Facteurs de risque les plus courants**
 - Âge : Le risque de développer un cancer de la prostate augmente avec l'âge, en particulier après 50 ans.
 - Ethnie : Les hommes d'origine africaine ont un risque plus élevé de développer un cancer de la prostate.
 - Antécédents familiaux : Avoir un parent proche atteint de cancer de la prostate avant l'âge de 65 ans augmente le risque.
 - Niveau de vie : Les hommes vivant dans des zones à haut revenu ont un risque plus élevé.
 - Facteurs de risque modifiables**
 - Obésité : L'obésité est liée à un risque accru de cancer de la prostate.
 - Régime alimentaire : Une alimentation riche en graisses animales et faible en légumes et fruits peut augmenter le risque.
 - Tabagisme : Le tabagisme est associé à un risque plus élevé de cancer de la prostate.
 - Exposition professionnelle : L'exposition à certains produits chimiques, comme les pesticides, peut augmenter le risque.
 - Comment le microbiote intestinal influence-t-il le risque de cancer de la prostate ?**
 - Le microbiote intestinal joue un rôle croissant dans la santé humaine, y compris dans le développement de certaines maladies chroniques et du cancer. Des études suggèrent que les probiotiques (micro-organismes bénéfiques) et les prébiotiques (fibres qui nourrissent ces micro-organismes) peuvent améliorer la santé du microbiote intestinal et réduire l'inflammation systémique. Par exemple, certains probiotiques pourraient inhiber la croissance de tumeurs prostatiques dans des modèles animaux en réduisant l'inflammation.

vention endoscopique où un instrument est inséré par l'urètre pour enlever les tumeurs visibles dans la vessie.

Principe : La chimiothérapie intravésicale consiste à administrer des agents chimiothérapeutiques directement dans la vessie pour détruire les cellules cancéreuses restantes après la RTUV. Des agents comme la mitomycine CouI s'éprouvent sont couramment utilisés.

Efficacité : Bien que moins efficace que le BCG dans la prévention des récidives à long terme, la chimiothérapie intravésicale est une option viable pour les patients présentant un cancer de la vessie de bas grade ou pour ceux qui ne tolèrent pas le BCG. Elle réduit les récurrences d'environ 20-30%, notamment pour les tumeurs de faible grade.

Évaluation de l'efficacité des traitements

- Résection transurétrale (RTUV) : Indispensable mais souvent insuffisante seule, en raison des taux élevés de récidive.
- BCG : C'est l'option la plus efficace pour les tumeurs à haut risque. Elle peut réduire les récurrences et la progression, mais nécessite un suivi attentif en raison des effets secondaires potentiels.
- Chimiothérapie intravésicale : Modérément efficace, particulièrement pour les tumeurs de bas grade ou en cas de contre-indication au BCG.
- Nouvelle immunothérapie et thérapies ciblées : Prometteuses, mais leur place dans le traitement du cancer de la vessie non invasif reste à confirmer par des essais cliniques.

Le cancer de la prostate est l'un des cancers les plus fréquents chez les hommes, notamment après 50 ans. Bien que ses causes précises ne soient pas entièrement connues, plusieurs facteurs de risque ont été identifiés. Certains sont non modifiables, comme l'âge ou les antécédents familiaux, tandis que d'autres peuvent être influencés par des choix de mode de vie. Voici un aperçu des principaux facteurs de risque et des moyens de les minimiser :

- Facteurs de risque les plus courants**
 - Âge : Le risque de développer un cancer de la prostate augmente avec l'âge, en particulier après 50 ans.
 - Ethnie : Les hommes d'origine africaine ont un risque plus élevé de développer un cancer de la prostate.
 - Antécédents familiaux : Avoir un parent proche atteint de cancer de la prostate avant l'âge de 65 ans augmente le risque.
 - Niveau de vie : Les hommes vivant dans des zones à haut revenu ont un risque plus élevé.
- Facteurs de risque modifiables**
 - Obésité : L'obésité est liée à un risque accru de cancer de la prostate.
 - Régime alimentaire : Une alimentation riche en graisses animales et faible en légumes et fruits peut augmenter le risque.
 - Tabagisme : Le tabagisme est associé à un risque plus élevé de cancer de la prostate.
 - Exposition professionnelle : L'exposition à certains produits chimiques, comme les pesticides, peut augmenter le risque.

Comment le microbiote intestinal influence-t-il le risque de cancer de la prostate ?

- Le microbiote intestinal joue un rôle croissant dans la santé humaine, y compris dans le développement de certaines maladies chroniques et du cancer. Des études suggèrent que les probiotiques (micro-organismes bénéfiques) et les prébiotiques (fibres qui nourrissent ces micro-organismes) peuvent améliorer la santé du microbiote intestinal et réduire l'inflammation systémique. Par exemple, certains probiotiques pourraient inhiber la croissance de tumeurs prostatiques dans des modèles animaux en réduisant l'inflammation.

Le cancer de la prostate est l'un des cancers les plus fréquents chez les hommes, notamment après 50 ans. Bien que ses causes précises ne soient pas entièrement connues, plusieurs facteurs de risque ont été identifiés. Certains sont non modifiables, comme l'âge ou les antécédents familiaux, tandis que d'autres peuvent être influencés par des choix de mode de vie. Voici un aperçu des principaux facteurs de risque et des moyens de les minimiser :

- Facteurs de risque les plus courants**
 - Âge : Le risque de développer un cancer de la prostate augmente avec l'âge, en particulier après 50 ans.
 - Ethnie : Les hommes d'origine africaine ont un risque plus élevé de développer un cancer de la prostate.
 - Antécédents familiaux : Avoir un parent proche atteint de cancer de la prostate avant l'âge de 65 ans augmente le risque.
 - Niveau de vie : Les hommes vivant dans des zones à haut revenu ont un risque plus élevé.
- Facteurs de risque modifiables**
 - Obésité : L'obésité est liée à un risque accru de cancer de la prostate.
 - Régime alimentaire : Une alimentation riche en graisses animales et faible en légumes et fruits peut augmenter le risque.
 - Tabagisme : Le tabagisme est associé à un risque plus élevé de cancer de la prostate.
 - Exposition professionnelle : L'exposition à certains produits chimiques, comme les pesticides, peut augmenter le risque.

Comment le microbiote intestinal influence-t-il le risque de cancer de la prostate ?

- Le microbiote intestinal joue un rôle croissant dans la santé humaine, y compris dans le développement de certaines maladies chroniques et du cancer. Des études suggèrent que les probiotiques (micro-organismes bénéfiques) et les prébiotiques (fibres qui nourrissent ces micro-organismes) peuvent améliorer la santé du microbiote intestinal et réduire l'inflammation systémique. Par exemple, certains probiotiques pourraient inhiber la croissance de tumeurs prostatiques dans des modèles animaux en réduisant l'inflammation.

Le cancer de la prostate est l'un des cancers les plus fréquents chez les hommes, notamment après 50 ans. Bien que ses causes précises ne soient pas entièrement connues, plusieurs facteurs de risque ont été identifiés. Certains sont non modifiables, comme l'âge ou les antécédents familiaux, tandis que d'autres peuvent être influencés par des choix de mode de vie. Voici un aperçu des principaux facteurs de risque et des moyens de les minimiser :

- Facteurs de risque les plus courants**
 - Âge : Le risque de développer un cancer de la prostate augmente avec l'âge, en particulier après 50 ans.
 - Ethnie : Les hommes d'origine africaine ont un risque plus élevé de développer un cancer de la prostate.
 - Antécédents familiaux : Avoir un parent proche atteint de cancer de la prostate avant l'âge de 65 ans augmente le risque.
 - Niveau de vie : Les hommes vivant dans des zones à haut revenu ont un risque plus élevé.
- Facteurs de risque modifiables**
 - Obésité : L'obésité est liée à un risque accru de cancer de la prostate.
 - Régime alimentaire : Une alimentation riche en graisses animales et faible en légumes et fruits peut augmenter le risque.
 - Tabagisme : Le tabagisme est associé à un risque plus élevé de cancer de la prostate.
 - Exposition professionnelle : L'exposition à certains produits chimiques, comme les pesticides, peut augmenter le risque.

Le cancer de la prostate est l'un des cancers les plus fréquents chez les hommes, notamment après 50 ans. Bien que ses causes précises ne soient pas entièrement connues, plusieurs facteurs de risque ont été identifiés. Certains sont non modifiables, comme l'âge ou les antécédents familiaux, tandis que d'autres peuvent être influencés par des choix de mode de vie. Voici un aperçu des principaux facteurs de risque et des moyens de les minimiser :

- Facteurs de risque les plus courants**
 - Âge : Le risque de développer un cancer de la prostate augmente avec l'âge, en particulier après 50 ans.
 - Ethnie : Les hommes d'origine africaine ont un risque plus élevé de développer un cancer de la prostate.
 - Antécédents familiaux : Avoir un parent proche atteint de cancer de la prostate avant l'âge de 65 ans augmente le risque.
 - Niveau de vie : Les hommes vivant dans des zones à haut revenu ont un risque plus élevé.
- Facteurs de risque modifiables**
 - Obésité : L'obésité est liée à un risque accru de cancer de la prostate.
 - Régime alimentaire : Une alimentation riche en graisses animales et faible en légumes et fruits peut augmenter le risque.
 - Tabagisme : Le tabagisme est associé à un risque plus élevé de cancer de la prostate.
 - Exposition professionnelle : L'exposition à certains produits chimiques, comme les pesticides, peut augmenter le risque.

Comment le microbiote intestinal influence-t-il le risque de cancer de la prostate ?

- Le microbiote intestinal joue un rôle croissant dans la santé humaine, y compris dans le développement de certaines maladies chroniques et du cancer. Des études suggèrent que les probiotiques (micro-organismes bénéfiques) et les prébiotiques (fibres qui nourrissent ces micro-organismes) peuvent améliorer la santé du microbiote intestinal et réduire l'inflammation systémique. Par exemple, certains probiotiques pourraient inhiber la croissance de tumeurs prostatiques dans des modèles animaux en réduisant l'inflammation.

Le cancer de la prostate est l'un des cancers les plus fréquents chez les hommes, notamment après 50 ans. Bien que ses causes précises ne soient pas entièrement connues, plusieurs facteurs de risque ont été identifiés. Certains sont non modifiables, comme l'âge ou les antécédents familiaux, tandis que d'autres peuvent être influencés par des choix de mode de vie. Voici un aperçu des principaux facteurs de risque et des moyens de les minimiser :

- Facteurs de risque les plus courants**
 - Âge : Le risque de développer un cancer de la prostate augmente avec l'âge, en particulier après 50 ans.
 - Ethnie : Les hommes d'origine africaine ont un risque plus élevé de développer un cancer de la prostate.
 - Antécédents familiaux : Avoir un parent proche atteint de cancer de la prostate avant l'âge de 65 ans augmente le risque.
 - Niveau de vie : Les hommes vivant dans des zones à haut revenu ont un risque plus élevé.
- Facteurs de risque modifiables**
 - Obésité : L'obésité est liée à un risque accru de cancer de la prostate.
 - Régime alimentaire : Une alimentation riche en graisses animales et faible en légumes et fruits peut augmenter le risque.
 - Tabagisme : Le tabagisme est associé à un risque plus élevé de cancer de la prostate.
 - Exposition professionnelle : L'exposition à certains produits chimiques, comme les pesticides, peut augmenter le risque.

Comment le microbiote intestinal influence-t-il le risque de cancer de la prostate ?

- Le microbiote intestinal joue un rôle croissant dans la santé humaine, y compris dans le développement de certaines maladies chroniques et du cancer. Des études suggèrent que les probiotiques (micro-organismes bénéfiques) et les prébiotiques (fibres qui nourrissent ces micro-organismes) peuvent améliorer la santé du microbiote intestinal et réduire l'inflammation systémique. Par exemple, certains probiotiques pourraient inhiber la croissance de tumeurs prostatiques dans des modèles animaux en réduisant l'inflammation.

Le cancer de la prostate est l'un des cancers les plus fréquents chez les hommes, notamment après 50 ans. Bien que ses causes précises ne soient pas entièrement connues, plusieurs facteurs de risque ont été identifiés. Certains sont non modifiables, comme l'âge ou les antécédents familiaux, tandis que d'autres peuvent être influencés par des choix de mode de vie. Voici un aperçu des principaux facteurs de risque et des moyens de les minimiser :

- Facteurs de risque les plus courants**
 - Âge : Le risque de développer un cancer de la prostate augmente avec l'âge, en particulier après 50 ans.
 - Ethnie : Les hommes d'origine africaine ont un risque plus élevé de développer un cancer de la prostate.
 - Antécédents familiaux : Avoir un parent proche atteint de cancer de la prostate avant l'âge de 65 ans augmente le risque.
 - Niveau de vie : Les hommes vivant dans des zones à haut revenu ont un risque plus élevé.
- Facteurs de risque modifiables**
 - Obésité : L'obésité est liée à un risque accru de cancer de la prostate.
 - Régime alimentaire : Une alimentation riche en graisses animales et faible en légumes et fruits peut augmenter le risque.
 - Tabagisme : Le tabagisme est associé à un risque plus élevé de cancer de la prostate.
 - Exposition professionnelle : L'exposition à certains produits chimiques, comme les pesticides, peut augmenter le risque.

Comment le microbiote intestinal influence-t-il le risque de cancer de la prostate ?

- Le microbiote intestinal joue un rôle croissant dans la santé humaine, y compris dans le développement de certaines maladies chroniques et du cancer. Des études suggèrent que les probiotiques (micro-organismes bénéfiques) et les prébiotiques (fibres qui nourrissent ces micro-organismes) peuvent améliorer la santé du microbiote intestinal et réduire l'inflammation systémique. Par exemple, certains probiotiques pourraient inhiber la croissance de tumeurs prostatiques dans des modèles animaux en réduisant l'inflammation.

Le cancer de la prostate est l'un des cancers les plus fréquents chez les hommes, notamment après 50 ans. Bien que ses causes précises ne soient pas entièrement connues, plusieurs facteurs de risque ont été identifiés. Certains sont non modifiables, comme l'âge ou les antécédents familiaux, tandis que d'autres peuvent être influencés par des choix de mode de vie. Voici un aperçu des principaux facteurs de risque et des moyens de les minimiser :

- Facteurs de risque les plus courants**
 - Âge : Le risque de développer un cancer de la prostate augmente avec l'âge, en particulier après 50 ans.
 - Ethnie : Les hommes d'origine africaine ont un risque plus élevé de développer un cancer de la prostate.
 - Antécédents familiaux : Avoir un parent proche atteint de cancer de la prostate avant l'âge de 65 ans augmente le risque.
 - Niveau de vie : Les hommes vivant dans des zones à haut revenu ont un risque plus élevé.
- Facteurs de risque modifiables**
 - Obésité : L'obésité est liée à un risque accru de cancer de la prostate.
 - Régime alimentaire : Une alimentation riche en graisses animales et faible en légumes et fruits peut augmenter le risque.
 - Tabagisme : Le tabagisme est associé à un risque plus élevé de cancer de la prostate.
 - Exposition professionnelle : L'exposition à certains produits chimiques, comme les pesticides, peut augmenter le risque.



2. Comment le microbiote intestinal influence-t-il le risque de cancer de la prostate ?

Le microbiote intestinal joue un rôle croissant dans la santé humaine, y compris dans le développement de certaines maladies chroniques et du cancer. Des études suggèrent que les probiotiques (micro-organismes bénéfiques) et les prébiotiques (fibres qui nourrissent ces micro-organismes) peuvent améliorer la santé du microbiote intestinal et réduire l'inflammation systémique. Par exemple, certains probiotiques pourraient inhiber la croissance de tumeurs prostatiques dans des modèles animaux en réduisant l'inflammation.

Le cancer de la prostate est l'un des cancers les plus fréquents chez les hommes, notamment après 50 ans. Bien que ses causes précises ne soient pas entièrement connues, plusieurs facteurs de risque ont été identifiés. Certains sont non modifiables, comme l'âge ou les antécédents familiaux, tandis que d'autres peuvent être influencés par des choix de mode de vie. Voici un aperçu des principaux facteurs de risque et des moyens de les minimiser :

- Facteurs de risque les plus courants**
 - Âge : Le risque de développer un cancer de la prostate augmente avec l'âge, en particulier après 50 ans.
 - Ethnie : Les hommes d'origine africaine ont un risque plus élevé de développer un cancer de la prostate.
 - Antécédents familiaux : Avoir un parent proche atteint de cancer de la prostate avant l'âge de 65 ans augmente le risque.
 - Niveau de vie : Les hommes vivant dans des zones à haut revenu ont un risque plus élevé.
- Facteurs de risque modifiables**
 - Obésité : L'obésité est liée à un risque accru de cancer de la prostate.
 - Régime alimentaire : Une alimentation riche en graisses animales et faible en légumes et fruits peut augmenter le risque.
 - Tabagisme : Le tabagisme est associé à un risque plus élevé de cancer de la prostate.
 - Exposition professionnelle : L'exposition à certains produits chimiques, comme les pesticides, peut augmenter le risque.

Comment le microbiote intestinal influence-t-il le risque de cancer de la prostate ?

- Le microbiote intestinal joue un rôle croissant dans la santé humaine, y compris dans le développement de certaines maladies chroniques et du cancer. Des études suggèrent que les probiotiques (micro-organismes bénéfiques) et les prébiotiques (fibres qui nourrissent ces micro-organismes) peuvent améliorer la santé du microbiote intestinal et réduire l'inflammation systémique. Par exemple, certains probiotiques pourraient inhiber la croissance de tumeurs prostatiques dans des modèles animaux en réduisant l'inflammation.

Le cancer de la prostate est l'un des cancers les plus fréquents chez les hommes, notamment après 50 ans. Bien que ses causes précises ne soient pas entièrement connues, plusieurs facteurs de risque ont été identifiés. Certains sont non modifiables, comme l'âge ou les antécédents familiaux, tandis que d'autres peuvent être influencés par des choix de mode de vie. Voici un aperçu des principaux facteurs de risque et des moyens de les minimiser :

- Facteurs de risque les plus courants**
 - Âge : Le risque de développer un cancer de la prostate augmente avec l'âge, en particulier après 50 ans.
 - Ethnie : Les hommes d'origine africaine ont un risque plus élevé de développer un cancer de la prostate.
 - Antécédents familiaux : Avoir un parent proche atteint de cancer de la prostate avant l'âge de 65 ans augmente le risque.
 - Niveau de vie : Les hommes vivant dans des zones à haut revenu ont un risque plus élevé.
- Facteurs de risque modifiables**
 - Obésité : L'obésité est liée à un risque accru de cancer de la prostate.
 - Régime alimentaire : Une alimentation riche en graisses animales et faible en légumes et fruits peut augmenter le risque.
 - Tabagisme : Le tabagisme est associé à un risque plus élevé de cancer de la prostate.
 - Exposition professionnelle : L'exposition à certains produits chimiques, comme les pesticides, peut augmenter le risque.

Comment le microbiote intestinal influence-t-il le risque de cancer de la prostate ?

- Le microbiote intestinal joue un rôle croissant dans la santé humaine, y compris dans le développement de certaines maladies chroniques et du cancer. Des études suggèrent que les probiotiques (micro-organismes bénéfiques) et les prébiotiques (fibres qui nourrissent ces micro-organismes) peuvent améliorer la santé du microbiote intestinal et réduire l'inflammation systémique. Par exemple, certains probiotiques pourraient inhiber la croissance de tumeurs prostatiques dans des modèles animaux en réduisant l'inflammation.

Le cancer de la prostate est l'un des cancers les plus fréquents chez les hommes, notamment après 50 ans. Bien que ses causes précises ne soient pas entièrement connues, plusieurs facteurs de risque ont été identifiés. Certains sont non modifiables, comme l'âge ou les antécédents familiaux, tandis que d'autres peuvent être influencés par des choix de mode de vie. Voici un aperçu des principaux facteurs de risque et des moyens de les minimiser :

- Facteurs de risque les plus courants**
 - Âge : Le risque de développer un cancer de la prostate augmente avec l'âge, en particulier après 50 ans.
 - Ethnie : Les hommes d'origine africaine ont un risque plus élevé de développer un cancer de la prostate.
 - Antécédents familiaux : Avoir un parent proche atteint de cancer de la prostate avant l'âge de 65 ans augmente le risque.
 - Niveau de vie : Les hommes vivant dans des zones à haut revenu ont un risque plus élevé.
- Facteurs de risque modifiables**
 - Obésité : L'obésité est liée à un risque accru de cancer de la prostate.
 - Régime alimentaire : Une alimentation riche en graisses animales et faible en légumes et fruits peut augmenter le risque.
 - Tabagisme : Le tabagisme est associé à un risque plus élevé de cancer de la prostate.
 - Exposition professionnelle : L'exposition à certains produits chimiques, comme les pesticides, peut augmenter le risque.

Le cancer de la prostate est l'un des cancers les plus fréquents chez les hommes, notamment après 50 ans. Bien que ses causes précises ne soient pas entièrement connues, plusieurs facteurs de risque ont été identifiés. Certains sont non modifiables, comme l'âge ou les antécédents familiaux, tandis que d'autres peuvent être influencés par des choix de mode de vie. Voici un aperçu des principaux facteurs de risque et des moyens de les minimiser :

- Facteurs de risque les plus courants**
 - Âge : Le risque de développer un cancer de la prostate augmente avec l'âge, en particulier après 50 ans.
 - Ethnie : Les hommes d'origine africaine ont un risque plus élevé de développer un cancer de la prostate.
 - Antécédents familiaux : Avoir un parent proche atteint de cancer de la prostate avant l'âge de 65 ans augmente le risque.
 - Niveau de vie : Les hommes vivant dans des zones à haut revenu ont un risque plus élevé.
- Facteurs de risque modifiables**
 - Obésité : L'obésité est liée à un risque accru de cancer de la prostate.
 - Régime alimentaire : Une alimentation riche en graisses animales et faible en légumes et fruits peut augmenter le risque.
 - Tabagisme : Le tabagisme est associé à un risque plus élevé de cancer de la prostate.
 - Exposition professionnelle : L'exposition à certains produits chimiques, comme les pesticides, peut augmenter le risque.

Comment le microbiote intestinal influence-t-il le risque de cancer de la prostate ?

- Le microbiote intestinal joue un rôle croissant dans la santé humaine, y compris dans le développement de certaines maladies chroniques et du cancer. Des études suggèrent que les probiotiques (micro-organismes bénéfiques) et les prébiotiques (fibres qui nourrissent ces micro-organismes) peuvent améliorer la santé du microbiote intestinal et réduire l'inflammation systémique. Par exemple, certains probiotiques pourraient inhiber la croissance de tumeurs prostatiques dans des modèles animaux en réduisant l'inflammation.

Le cancer de la prostate est l'un des cancers les plus fréquents chez les hommes, notamment après 50 ans. Bien que ses causes précises ne soient pas entièrement connues, plusieurs facteurs de risque ont été

SAHARA OCCIDENTAL ONU: De Mistura en visite, jeudi prochain, aux camps des réfugiés sahraouis

L'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara-occidental, M. Staffan De Mistura se rendra, jeudi prochain, aux camps des réfugiés sahraouis et rencontrera les autorités sahraouies, afin de faire avancer le processus de règlement politique avant le briefing qu'il doit présenter au Conseil de sécurité à la mi-octobre.



Selon un communiqué de la représentation du Front Polisario à l'ONU, cette visite comprendra "des rencontres avec la direction sahraouie pour examiner les voies et moyens de relancer le processus de paix parrainé par l'ONU dans le Sahara occidental, lequel se trouve en situation de blocage en raison des entraves et de l'entêtement de l'Etat d'occupation marocain et de la poursuite de

ses violations du cessez-le-feu depuis le 13 novembre 2020".

Le Front Polisario avait affirmé dans le communiqué émanant de la 5e session du Secrétariat national que "le plan de règlement ONU-OUA de 1991, accepté par les deux parties au conflit (le Front Polisario et le Maroc) et adopté à l'unanimité par le Conseil de sécurité, est la seule solution pratique et réaliste fondée sur un consen-

sus pour résoudre le conflit au Sahara occidental". Le Front Polisario a souligné, dans son communiqué, "la responsabilité de l'ONU et de sa mission vis-à-vis de l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination", soulignant que "les attermoissements et les obstacles entraineront une menace accrue pour la sécurité et la stabilité de la région".

MALI

La rentrée scolaire reportée au 4 novembre suite aux dernières inondations meurtrières



La rentrée scolaire, qui était prévue le 1er octobre, a été reportée au 4 novembre prochain au Mali en raison de l'état de catastrophe nationale déclaré après les inondations meurtrières, a annoncé lundi le ministre de l'Éducation, Amadou Sy Savané. Selon le ministre, qui intervenait à la télévision nationale, ce report est dû à l'état de catastrophe nationale décrété le 23 août dernier, suite aux nombreuses

inondations auxquelles le pays est confronté depuis juin dernier.

La rentrée concerne les établissements de l'éducation préscolaire et spéciale, de l'enseignement fondamental, secondaire général, technique et professionnel, de l'enseignement normal et de l'éducation non-formelle. Pour rappel, ces dernières semaines, de nombreuses voix se sont élevées pour demander le report de la

rentrée, au motif que plusieurs établissements scolaires de l'intérieur du pays sont toujours occupés par des familles sinistrées. Le week-end dernier, le Comité interministériel de gestion des crises et catastrophes a annoncé qu'à cause des fortes pluies, le Mali a connu 391 cas d'inondations, qui ont fait 75 morts et 148 blessés, ainsi que 250.305 sinistrés, dont 69.029 femmes et 69.215 enfants.

SÉNÉGAL L'ex-président Macky Sall désigné tête de liste aux législatives



Une coalition d'opposition au Sénégal a désigné l'ancien président Macky Sall tête de liste aux législatives anticipées de novembre, ont dit mardi deux responsables de cette formation politique. Un de ces responsables, l'ancien ministre Mansour Faye, a indiqué que M. Sall avait accepté d'être tête de liste de la coalition Takku Wallu Senegal. Le président sénégalais Bassirou Diomaye Faye s'est retrouvé avec un Parlement toujours dominé par l'ancienne majorité. Il n'a pu le dissoudre qu'en septembre, provoquant des législatives anticipées.

Le camp du Premier ministre Ousmane Sonko entend prolonger l'élan de la présidentielle pour donner au président Faye une majorité parlementaire et les moyens de son action face à une situation économique et sociale dégradée. Les oppositions ont noué des alliances liant d'anciens adversaires. Les Sénégalais élisent leurs députés selon un mode qui panache scrutin proportionnel avec des listes nationales et scrutin majoritaire dans les départements.

RD CONGO "La paix n'est pas encore gagnée", prévient l'envoyée de l'ONU



La représentante de l'ONU en République démocratique du Congo (RDC), Bintou Keita, a déclaré qu'en dépit des progrès qu'a connus le pays, "la paix n'est pas encore gagnée". Devant le Conseil de sécurité réuni lundi pour faire le point sur la situation en RDC, l'envoyée de l'ONU dans ce pays a prévenu que "la paix n'est pas encore gagnée", tout en se félicitant de "la réduction considérable des combats depuis l'annonce d'un cessez-le-feu le 30 juillet entre le Rwanda et la RDC".

"Il existe aujourd'hui un cadre actif de dialogue entre la RDC et le Rwanda, et une perspective réelle de paix peut donc être envisagée", a-t-elle ajouté. Elle a mentionné "des progrès dans les processus politique et budgétaire de la RDC, qui permettront au gouvernement de la Première ministre Judith Suminwa de mettre en œuvre son programme". De plus, les donateurs ont déjà versé plus d'un milliard de dollars d'aide humanitaire, mais selon la cheffe de la mission de paix des Nations unies, la MONUSCO, "les niveaux records de financement attendus cette année resteront inférieurs aux quelques 2,6 milliards de dollars nécessaires pour secourir les 8,7 millions de personnes les plus vulnérables en 2024".

Bintou Keita a aussi abordé le retrait de la MONUSCO du Sud-Kivu, le 30 juin, et noté que la mission en tirera les leçons pour mettre en œuvre les prochaines étapes de son désengagement du pays. "La MONUSCO s'en va, mais jusqu'à notre dernier jour, nous continuerons à protéger les civils, à soutenir les initiatives de paix significatives, à faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire et à aider l'Etat congolais dans ses efforts de stabilisation", a-t-elle assuré.

LIBAN

Agression sioniste: "Le Liban confronté à l'une des phases les plus dangereuses de son histoire" (Mikati)

Le Liban fait face à "l'une des phases les plus dangereuses de son histoire", averti mardi le Premier ministre libanais par intérim, Najib Mikati, exhortant les Nations unies à fournir de l'aide à "un million" de déplacés par les frappes sionistes sur le pays.



"Environ un million de notre population a été déplacée en raison de la guerre dévastatrice que (l'entité sioniste) mène au Liban", et "nous lançons un appel urgent pour davantage d'aide aux civils déplacés" a déclaré M. Mikati cité par l'agence de presse libanaise (ANI). "Nous travaillons avec diligence, en coopération avec les institutions des

Nations Unies, pour répondre aux besoins fondamentaux des Libanais déplacés, comme nous l'avons fait pendant toutes les étapes difficiles que le Liban a connues", a-t-il ajouté.

Selon ANI, Mikati a tenu une réunion avec les agences des Nations Unies et les ambassadeurs des pays donateurs dans le cadre du

plan de réponse du gouvernement à la crise des déplacements résultant de l'agression sioniste contre le Liban. L'entité sioniste continue de bombarder le Liban depuis le 23 septembre dernier avec des frappes aériennes qui ont fait des centaines de martyrs et des milliers de blessés, selon le ministère libanais de la Santé.

L'ONU met en garde l'entité sioniste contre les conséquences d'une "invasion terrestre de grande ampleur" au Liban

L'ONU a mis en garde mardi contre les conséquences d'une "invasion terrestre de grande ampleur" de l'entité sioniste au Liban, où l'armée sioniste a annoncé avoir lancé dans le sud du pays une offensive au sol. "Nous craignons qu'une invasion terrestre de grande ampleur de (l'entité sioniste) au Liban ne fasse qu'aggraver les souffrances", a déclaré une

porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme, Liz Throssell, lors d'un point de presse. Le Haut-Commissariat, a-t-elle dit, est "gravement préoccupé par l'extension des hostilités au Moyen-Orient et par le fait qu'elles risquent d'entraîner l'ensemble de la région dans une catastrophe humanitaire et des droits humains". Depuis les explosions des sys-

tèmes de transmission dans plusieurs villes du Liban le 17 septembre, imputées à l'entité sioniste, et l'intensification des frappes sionistes qui ont suivi, le bilan s'élève à plus de 1.000 martyrs au Liban, selon le ministère de la Santé. Les agences de l'ONU ont lancé mardi un appel de 426 millions de dollars pour une aide urgente pendant trois mois, d'octobre à décembre

2024, à un millions de personnes au Liban. "Nous venons de lancer cet appel pour les besoins que nous connaissons, mais nous craignons que les choses n'empirent", a déclaré un porte-parole du Bureau des Affaires humanitaires de l'ONU à Genève, Jens Laerke, ajoutant : "nous sommes profondément préoccupés" par l'offensive au sol lancée par l'armée sioniste.

L'armée sioniste a pénétré au sud Liban et bombardé Damas

L'armée sioniste a entamé dans la nuit de lundi à mardi des raids terrestres au Liban, ciblant des villages du sud du pays, rapportent des agences de presse qui indiquent que l'entité sioniste a également bombardé la capitale syrienne Damas, tuant plusieurs personnes dont une journaliste. Cette incursion d'envergure des forces sionistes terrestres est soutenue par des attaques aériennes contre plusieurs villages du sud-Liban, précisent les mêmes sources.

Selon l'agence Sana, des attaques aériennes ont été menées par l'aviation sioniste qui a visé la région de Damas dans la nuit de lundi à mardi. La télévision syrienne a de son côté rapporté qu'une journaliste avait été tuée lors de ces attaques de l'armée sioniste contre la capitale syrienne, menées en même temps que le début de ses attaques terrestres au sud Liban.

Lundi en fin de journée, Washington avait indiqué que l'entité sioniste se préparait à entrer au

Liban pour des "opérations terrestres limitées", après plusieurs jours de violents et intenses bombardements des villages du sud Liban et des quartiers de Beyrouth, qui ont fait des centaines de martyrs et de blessés et des milliers de réfugiés. L'entité sioniste visait le mouvement de la résistance libanaise, le Hezbollah, dont le leader et plusieurs hauts responsables sont tombés en martyrs durant de violents bombardements de quartiers de Beyrouth et du sud Liban, rappelle-t-on.

Toute nouvelle agression sioniste contre le Liban "aggraver la situation de façon dramatique" (Borrell)

Toute nouvelle agression militaire sioniste contre le Liban "aggraver la situation de façon dramatique" et doit donc être évitée, a déclaré lundi le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell. "Toute nouvelle intervention militaire aggraver la situation de façon dramatique, et doit

donc être évitée", a déclaré M. Borrell dans une brève allocution retransmise depuis Mexico, à l'issue d'une réunion en visioconférence des ministres des Affaires étrangères de l'UE. "Les armes doivent maintenant se taire et la voix de la diplomatie doit s'élever et être entendue par tous", a-t-il

ajouté. "Une fois encore, j'appelle au respect du droit humanitaire international en toutes circonstances", a encore souligné le chef de la diplomatie européenne. M. Borrell avait convoqué les ministres pour une réunion en visioconférence, afin de "discuter de la réponse de l'UE à l'escalade

en cours au Liban", selon un porte-parole du service diplomatique de l'Union européenne. Josep Borrell avait déploré vendredi soir à l'ONU que "personne", pas même les Etats-Unis, ne puisse "arrêter" le dénommé Netanyahu dans ses agressions contre la Palestine et le Liban.

SYRIE

Agression sioniste contre Damas: trois martyrs et neuf blessés (Sana)

Trois civils syriens sont tombés en martyrs et neuf autres ont été blessés au cours d'une agression sioniste qui a visé, tôt mardi, plusieurs positions à Damas, a rapporté l'agence de presse syrienne, Sana. Une source militaire a dit à Sana: "Aujourd'hui, vers 2:05 à l'aube, l'ennemi (sioniste) a mené une agression aérienne par l'aviation militaire et les drones à partir du Golan syrien occupé visant des points dans la ville de Damas". "Nos défenses anti-aériennes ont intercepté les missiles et les drones de l'agression et en ont abattu la majorité", a ajouté la source militaire. Selon la même source, "l'agression a fait trois martyrs et neuf blessés parmi les civils, ainsi que de grands dégâts dans les propriétés privées".

PALESTINE

Ghaza: le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 41.638 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 41.638 martyrs et 96.460 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué mardi les autorités palestiniennes de la Santé. Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis une série de massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 23 martyrs et de nombreux blessés.

Un précédent bilan a fait état de 41.615 martyrs et 96.359 blessés. Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les débris et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours. Depuis le 7 octobre dernier, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

Ghaza : martyrs et blessés après des raids de l'aviation sioniste contre une école abritant des déplacés

Plusieurs Palestiniens, dont des enfants, sont tombés en martyrs mardi matin lors de raids de l'aviation sioniste qui a ciblé des maisons du camp de Nouseirat et une école abritant des déplacés à l'est de la ville de Ghaza, rapporte l'agence Wafa. Selon Wafa, plusieurs Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés mardi à l'aube, après qu'un avion de l'occupant sioniste a bombardé une école abritant des personnes déplacées à l'est de la ville de Ghaza, précise l'agence selon laquelle "la Défense civile a rapporté que ses équipes ont récupéré sept martyrs et un certain nombre de blessés à la suite d'un bombardement de l'aviation sioniste de l'école "Al-Shuja'iya", qui abrite des personnes déplacées dans le quartier d'Al-Tuffah, à l'est de la ville de Ghaza.

Par ailleurs, treize Palestiniens sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés dans la nuit de lundi à mardi à la suite d'un raid de l'aviation sioniste ciblant des maisons dans le camp de Nouseirat, dans le centre de la bande de Ghaza. Citant des sources médicales, Wafa rapporte que 13 Palestiniens, dont des enfants, sont tombés en martyrs et des dizaines d'autres blessés, en plus d'un certain nombre de personnes portées disparues, après que les avions de combat de l'entité sioniste ont ciblé deux maisons du camp de Nouseirat. Le bilan de l'agression sioniste qui se poursuit depuis le 7 octobre dernier contre la bande de Ghaza s'est élevé lundi à 41 615 martyrs, dont une majorité d'enfants et de femmes.

ALGÉRIE - UNESCO

Ouverture du premier atelier national sur l'actualisation de la liste indicative des biens culturels matériels à inscrire sur la liste de l'UNESCO

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a présidé, lundi à Alger, l'ouverture du premier atelier national sur l'actualisation de la liste indicative des biens culturels matériels à inscrire sur la liste du patrimoine culturel mondial de l'UNESCO et ce dans le cadre des efforts visant la sauvegarde du patrimoine national matériel et la promotion de sa valeur à l'échelle internationale.



Mme Mouloudji a déclaré que "cet atelier s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat visant la sauvegarde de notre patrimoine national matériel et la promotion de sa valeur à l'échelle internationale à travers son inscription sur la liste du patrimoine culturel mondial de l'UNESCO", soulignant l'engagement continu de son secteur à "protéger et à valoriser notre patrimoine national, en insistant sur son rôle majeur dans notre identité et le renforcement de notre place culturelle sur la scène internationale, conformément aux directives sages du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui accorde une attention particulière à la préservation de notre patrimoine et de notre mémoire nationale".

Pour la ministre, l'organisation de cet atelier constitue une "étape stratégique vers l'inscription d'un plus grand nombre de nos biens culturels nationaux matériels sur la liste du patrimoine mondial" à travers "une série de mesures d'urgence, notamment l'actualisation de la liste indicative actuellement enregistrée au nom de l'Algérie, comprenant six dossiers seulement".

"Nous procéderons aujourd'hui à l'actualisation et à l'enrichissement de cette liste, sur la base des propositions des experts (au nombre de douze pour le moment)", a-t-elle ajouté, précisant que "ce nombre est appelé à augmenter en fonction des résultats de cet atelier". Elle a fait savoir qu'un "calen-

drier précis a été établi pour atteindre cet objectif", à travers "la formation et l'installation de groupes de travail chargés de mettre en place un plan d'action clair conforme aux normes internationales en vigueur auprès de l'UNESCO". Des experts et des représentants de différents secteurs ont été conviés à contribuer à la proposition des monuments et sites archéologiques à inscrire sur la liste du patrimoine mondial, a-t-elle ajouté.

En outre, un "atelier international sera organisé en novembre prochain, avec la participation d'experts de l'UNESCO, pour préparer les dossiers et réviser la liste indicative afin de garantir la soumission de dossiers solides et conformes aux normes internationales", en sus de la préparation et la mise à jour des dossiers de la liste indicative pour décembre 2024, afin de les déposer auprès de l'UNESCO, a déclaré la ministre.

"Le secteur de la culture et des arts accueillera en 2025 des experts désignés par l'UNESCO pour réaliser des évaluations sur le terrain et rédiger des rapports d'évaluation concernant les sites candidats", a fait savoir Mme Mouloudji, mettant l'accent sur l'importance de "la conjugaison des efforts de toutes les parties, dont les experts, les responsables et les représentants de différents secteurs, en vue de réaliser les objectifs escomptés pour ce projet au vu de son impact stratégique pour garantir la protection de notre riche patrimoine d'une

part, et l'inscription de nos biens culturels sur la liste du patrimoine mondial, d'autre part".

Pour sa part, le directeur de la coopération et des échanges au ministère, Nassim Mohand Amer a passé en revue les nouvelles mesures de l'UNESCO relatives à l'élaboration des dossiers de classification et les principales clauses de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO de 1972, ainsi que le concept de la liste préliminaire et son importance pour la sauvegarde du patrimoine, outre les étapes pratiques pour l'actualisation de l'inscription sur la liste préliminaire de l'UNESCO.

Et de préciser que "la dernière mise à jour de la liste préliminaire de l'Algérie remonte à il y a 22 ans, tandis que la dernière inscription sur la liste date d'il y a 32 ans, à savoir celle du site de la Casbah d'Alger". Cette rencontre à laquelle ont participé le vice-président du Conseil consultatif, scientifique et technique de la Convention de l'UNESCO de 2001 relative à la protection du patrimoine culturel subaquatique, Toufik Hammoum et le membre de la commission du patrimoine culturel immatériel de la convention 2023 de l'UNESCO, Slimane Hachi outre des représentants de différents secteurs sécuritaires, a été marquée par l'installation de workshops auxquels ont participé des experts spécialisés dans le domaine du patrimoine venus de différents instituts et établissements culturels relevant du ministère.

9^E ÉDITION DU PRIX LITTÉRAIRE MOHAMMED DIB

"La short liste" dévoilée

La short liste des candidatures retenues pour participer à la 9^e édition du Prix littéraire Mohamed-Dib pour le meilleur roman d'expressions, arabe, amazighe et française a été dévoilée par le Conseil de ce Prix littéraire, selon les organisateurs. Le Conseil a retenu trois œuvres en langue arabe, à savoir: "El-Yarabi'a Es-Soud" de Djilali Amrani, "Essira Eh-thanya Li Iblis" d'Ali Bekki et "Sirat Mawta Lam Yobkihom Ahad" de Abdelkader Berghout.

La short liste comprend également deux romans en langue Tamazight, à savoir: "Murdus" de Ould Amar Tahar, et "Tasfiit tesselsi tussaft" de Serik Liza. Concernant les œuvres en langue française, le Conseil a retenu quatre titres à savoir: "Les vies (multiples) d'Adam" de Benallou Lamine, "De glace et de feu" d'El Kenz Suzanne, "Taxis" de Laihem Aïmen et "Les gens

du peuplier" de Metref Arezki. Lors de la 8^e édition, Amal Bouchareb avait remporté le prix du meilleur roman en langue arabe pour son œuvre "Au commencement était le verbe", tandis que "Tarqaqt" de Walid Sahli a remporté le prix dans la catégorie Tamazight. Concernant les œuvres en langue française, "La ville aux yeux d'or" de Keltoum Staali avait décroché le prix.

Organisé par l'Association "La grande Maison" de Tlemcen, le Prix littéraire du nom du romancier algérien Mohamed Dib (1920-2003) vise à encourager les écrivains algériens d'expressions arabe, amazighe et française. Depuis sa création en 2001, l'association œuvre à promouvoir l'œuvre dibienne, outre l'organisation d'ateliers d'écriture, de théâtre, de cinéma et de dessin.

CINÉMA

Participation de 10 œuvres cinématographiques algériennes à la 12^{ème} édition du FIOFA

Dix (10) œuvres cinématographiques algériennes participeront à la 12^{ème} édition du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA) parmi plus de 60 films programmés pour cet événement cinématographique, qui sera ouvert, vendredi prochain dans la capitale de l'Ouest du pays, a-t-on appris du commissariat de cette manifestation.

Dans le cadre du concours officiel, 8 films algériens sur 43 films arabes seront en lice dans les catégories long métrage, court métrage et documentaire pour décrocher le prix du Whir en or, argent et bronze, selon le dépliant du festival. Parmi ces productions cinématographiques algériennes figurent le film "Terre de vengeance" du réalisateur Anis Djaad, "Deux hommes, un destin" de Mustapha Ouzgoun, dans la catégorie longs métrages, "Moussa, le dernier bibliothécaire d'Oran" de Hadj Mohamed Fitas et "Zinet, Alger, le bonheur" du réalisateur Mohamed Latrache entre dans la catégorie des longs métrages documentaires, selon le même dépliant.

Dans la catégorie des courts métrages, le film "La Balle" de Malek Saifi et le film "El Karar" (décision) du metteur en scène Abdallah Nemiche seront en lice, alors que dans la catégorie documentaires, il y a lieu de citer "Tahtouh" de Mohamed Ouali, "Boualem Smaa Koulech" des réalisateurs Aziz Boukrouni et Khaled Bounab, a-t-on ajouté. En hors compétitions du Festival, qui se poursuivra jusqu'au 10 octobre courant, deux films sont programmés dans catégorie documentaires d'Oran, à savoir "Boudjemâa et la maison du cinéma" du réalisateur Mohamed Latrache et "Takbalni" du réalisateur Ilies Boukhemoucha. Le film algérien "Ain Lahdjar", réalisé par Lotfi Bouchouchi, ouvrira la soirée de la 12^{ème} édition du Festival international du film arabe d'Oran. Deux autres films sont programmés dans les catégories "Tapis Rouge" et "les classiques d'Oran", dans le cadre des activités de cet événement cinématographique.

BISKRA

Ouverture du Salon national du patrimoine culturel algérien avec la participation de 25 wilayas

Le Salon national du patrimoine culturel algérien s'est ouvert jeudi au Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides de Biskra avec la participation d'artisans, plasticiens et acteurs du secteur du tourisme de 25 wilayas. Dans l'allocation présentée à l'occasion, le coordonnateur du Salon et également président de l'Organisation nationale de promotion du tourisme domestique, El Hadi Abbas a indiqué que l'objectif de la manifestation est de "dynamiser le rôle des acteurs de la société civile dans la promotion de la diversité culturelle et la protection du patrimoine contre les risques de disparition".

Les participants au Salon exposeront trois jours durant leurs produits artisanaux et mettront en exergue les spécificités du produit artisanal algérien et les divers moyens susceptibles d'en assurer la valorisation y compris à l'échelle mondiale, a-t-il ajouté. La rencontre prévoit également des communications d'universitaires et de professionnels du tourisme et de la protection du patrimoine sur les mécanismes d'exploitation du patrimoine matériel et immatériel dans une perspective de développement durable ainsi que des ateliers sur l'optimisation de l'exploitation des atouts des diverses régions du pays par la création d'établissements de promotion du tourisme et de valorisation du patrimoine culturelle, a-t-on indiqué.

Des tournées à travers les oasis pour la découverte des monuments touristiques des Ziban, son artisanat et sa dynamique économique en cette période de début de la récolte des dattes sont prévues en l'honneur des participants. Le Salon national du patrimoine culturel algérien a été initié par l'Organisation nationale de promotion du tourisme domestique en coordination avec la direction de la culture et des arts et la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Biskra.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE Le gouverneur de Californie met son veto à une loi contre les dérives de l'IA

Le gouverneur démocrate de Californie (Etats-Unis) Gavin Newsom a opposé son veto à une loi du Parlement local qui visait à encadrer le développement de l'intelligence artificielle (IA), reprochant au texte de ne pas être assez ciblé.



La proposition de loi SB 1047 avait été très largement adoptée, en août, par le Sénat et par l'Assemblée de Californie, la chambre basse de l'Etat. Elle instaurait notamment la nécessité pour les développeurs d'IA de tester leurs modèles pour en évaluer les risques avant de les mettre en ligne. Un modèle d'IA est un logiciel qui se nourrit d'une immense quantité de données pour pouvoir prédire la meilleure réponse à une requête. Elle est notamment à la

base de l'IA dite générative, qui peut générer un texte, une image, une vidéo ou un son après une demande en langage courant. Le texte, présenté par le sénateur démocrate local de San Francisco Scott Wiener, imposait aussi à ces entreprises technologiques d'assortir le modèle d'un coupe-circuit, qui permettrait de le mettre en sommeil en cas de dérapage ou de risque avéré. La loi instaurait également le principe de responsabilité des entreprises en

cas de dommages sérieux provoqués par un modèle, avec la possibilité de poursuites par le procureur de Californie. Plusieurs acteurs privés de l'IA avaient fait part publiquement de leur opposition à ce texte, avertissant qu'il risquait de faire fuir de Californie sociétés technologiques et investisseurs. Mais d'autres, chercheurs et entreprises, l'avaient accueilli favorablement, estimant nécessaire d'encadrer strictement l'émergence de l'IA.

ECSEL EXPO 130 exposants attendus à la 3^e édition prévue du 2 au 5 octobre

La 3^e édition du Salon du E-commerce et des services en ligne (ECSEL EXPO), prévue du 2 au 5 octobre prochain au Palais des expositions Pîns maritimes (Alger), verra la participation de 130 exposants, a indiqué mardi, l'organisateur de cet événement.

Lors d'une conférence de presse consacrée à la promotion de ce Salon, le représentant du commissariat du Salon "ECSEL", Redouane Hammou a fait savoir que cette manifestation à laquelle est consacrée une superficie de 6500m2 au niveau du pavillon "Union", verra la participation de 130 exposants, dont 30 startups et deux (2) sociétés étrangères, activant dans des domaines aussi variés que les services logistiques et technologiques, les finances, et les assurances ainsi que d'autres entreprises spécialisées dans le commerce et les services électroniques.

Organisée par "Global Exhibition Company" et "Algeria Exhibition (filiale de la SAFEX)", dans le cadre de la collaboration entre les secteurs public-privé, cette manifestation permettra de "développer le E-commerce en Algérie afin d'atteindre le plus grand nombre d'intéressés dans ce domaine, et de mettre en place une plateforme au profit des visiteurs dédiée à l'échange des connaissances, l'innovation, l'apprentissage et la découverte", selon M. Hammou. Le Salon prévoit un programme riche en activités, dont l'organisation de près de 12 ateliers avec la participation de 37 experts, pour aborder des thèmes sur l'économie numérique et le développement du E-commerce et des services en ligne en Algérie, en sus de l'organisation de masterclass sur l'aspect technique du E-commerce.

L'édition de cette année, sera également ponctuée par la participation des plus grands experts du E-commerce, qui partageront leurs expériences aux niveaux national et international avec les opérateurs algériens. Aussi, un Hackathon visant à encourager les étudiants et les clubs étudiants sera organisé en collaboration avec la Compagnie algérienne des assurances (CAAT), au cours duquel 500 étudiants proposeront des solutions techniques innovantes aux problématiques auxquelles les sociétés peuvent être confrontées, a fait savoir la responsable de la communication auprès de la CAAT, Yasmine Kaouah. Selon les organisateurs, cette édition qui a consacré un stand gratuit à douze (12) startups, verra également la conclusion de partenariats entre plusieurs organismes publics et privés dans le domaine du E-commerce et des services en ligne.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE LAGHOUAT

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUAT

MISE EN DEMEURE

01-Vu le marché N°31/2024 approuvé par le comité des marchés public de la Wilaya de Laghouat le 13/03/2024 portant les travaux de réalisation : lot n° 01 : Réalisation D'un Groupe Scolaire Type (2) A Laghouat Wilaya de Laghouat. Opération N°: NE.5.623.4.262.103.22.02 d'un Montant de 84.999.967,36 DA ,et un délais de Réalisation de 6 mois (O.D.S notifié:05/05/2024), Conclue entre monsieur le Wali de la Wilaya de Laghouat représenté par le directeur des équipements publics d'une part et Société **WARNOUGH ELWARNOUGH**, domiciliée CETY SUD - Aflou wilaya de Laghouat d'autre part.

- Vu que la moitié des délais contractuels est achevé et que le taux des travaux ne Depasse pas les 20 %
- Vu le non-respect du planning d'avancement de travaux
- Vu le manque en moyens humains, et matériels.
- Vu le retard enregistré à ce jour.

Société **WARNOUGH ELWARNOUGH** mise en demeure pour reprendre les travaux et de redynamiser le chantier et le renforcer en moyens humains, et matériels, et ce, dans un délais de 08 JOURS à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

Faute de ne pas satisfaire au délai prescrit, il sera fait application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur, notamment la résiliation aux torts exclusifs.

DK NEWS

Anep : 2416030556 du 02/10/2024

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

DIRECTION DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION
DE LA WILAYA DE BEJAÏA
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE KHERRATA
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS DE RECRUTEMENT

La direction de l'Établissement Public Hospitalier de Kherrata ; lance un recrutement pour l'accès aux grades suivants:

| Grade | Mode de recrutement | Conditions de participation | Spécialité demandée | Nombre de postes | Autres condition |
|---------------------------------------|---------------------|---|---------------------|------------------|------------------|
| Médecin Généraliste de Santé Publique | Concours sur titre | Parmi les candidats titulaires d'un diplôme de doctorat en médecine ou un titre reconnu équivalent. | Médecine Générale | 05 | / |

Composition du dossier de candidature :

- Une demande manuscrite de participation.
- Une copie de la carte d'identité nationale.
- Une copie du diplôme, qualification, le niveau d'instruction ou de formation.
- Relevé de note de cursus de formation.
- Une fiche de renseignement à remplir par le candidat (à télécharger du site DGFP).
- Deux (02) enveloppes timbrées avec adresse de candidat.
- Une copie du document justifiant la situation vis-à-vis du service national.
- Les certificats de travail précisant l'expérience professionnelle dans la spécialité dument visé par l'organe de sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé.
- Attestation justifiant la période de travail effectuée dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale précisant l'emploi occupé.
- Tout document relatif aux travaux et études réalisés dans la spécialité.

- Le candidat définitivement admis au concours doit compléter son dossier par les pièces suivantes :
Quatre (04) photos d'identité.
Deux (02) certificats médicaux (médecine générale et phthisiologie) attestation de l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé.

Autres documents à fournir :

- Une fiche familiale pour les candidats mariés.
- Extraits d'acte de naissance n° 12.
- Délai d'inscription et dépôt des dossiers :
- Les dossiers de candidature doivent être adressés ou déposés à la direction de l'établissement public-hospitalier de kherrata dans un délai de quinze (15) jours ouvrables à compter de la date de la première parution du présent avis.
- Les critères de sélection au concours, ainsi que la notation affectée aux candidats, selon l'ordre de priorité suivant :
- ✓ L'adéquation du profil de formation des candidats avec les exigences du corps ou grade ouvert au concours.
- ✓ La formation de niveau supérieure sur titre ou diplôme exigé pour la participation au concours.
- ✓ Les travaux et études réalisés, le cas échéant.
- ✓ L'expérience professionnelle acquise par le candidat dans la spécialité, quel que soit le secteur d'exercice ou la nature de l'emploi occupé.
- ✓ La date d'obtention du diplôme.
- ✓ L'entretien avec le jury de sélection

DK NEWS

Anep : 2416030678 du 02/10/2024

BLIDA Des chantiers de nouvelles installations sportives bientôt lancés (Responsable)

Les travaux de réalisation de nouvelles installations sportives seront prochainement lancés à travers la wilaya de Blida pour l'accueil des compétitions locales et nationales, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS).

Il s'agit du lancement "dans les prochains jours" des chantiers de nouveaux projets, dont ceux ayant bénéficié d'une levée de gel, afin de renforcer les structures existantes et promouvoir la pratique sportive, a indiqué le DJS Mohamed Amine Bakhti.

Il a cité parmi ces projets, la réalisation d'une salle omnisports d'une capacité de 500 places dans la commune de Meftah (extrême Est de la wilaya) comptant des milliers de nouvelles unités de logements réalisés dans les nouveaux pôles urbains "Sefsaf" et "Haouch Errih".

En outre, des travaux d'extension sont prévus au stade communal de Larbaâ (à l'Est) pour relever sa capacité d'accueil avec près de 2.000 places supplémentaires, outre la réalisation de vestiaires conformes aux normes de la FIFA, selon la même source.

Les communes d'Ouled Slama et Ben Khelil (Est de Blida) verront, à leur tour, le lancement de deux nouveaux projets de salles de sport spécialisées destinées exclusivement aux entraînements, a ajouté M. Bakhti.

A Mouzaia (Ouest), un projet d'une salle omnisports sera bientôt lancé en travaux après avoir bénéficié d'une levée de gel, tandis que le complexe sportif de proximité de Berriane (Boufarik) fera l'objet de travaux d'aménagement.

A noter aussi que les travaux de pose de gazon synthétique lancés à travers de nombreux stades communaux seront achevés dans les prochains jours, selon la même source.

TENNIS - WTA 1000 DE PÉKIN Pegula, finaliste de l'US Open, éliminée par Badosa

L'Américaine Jessica Pegula, N.3 mondiale et récente finaliste de l'US Open, a été éliminée par l'Espagnole Paula Badosa 6-4, 6-0, mardi en 8e de finale du tournoi WTA 1000 de Pékin.

Badosa, tête de série N.15, affrontera en quart la gagnante du match entre la Polonaise Magdalena Frech et la Chinoise Zhang Shuai, 595e mondiale.

Pegula, tête de série N.2 du tournoi chinois, était l'une des favorites de la compétition après son parcours presque sans faute à New York où elle était battue par la Biélorusse Aryna Sabalenka en deux sets en finale.

Mais elle n'a pas résisté à l'Espagnole de 26 ans, compagne du Grec Stefanos Tsitsipas, qui malgré cinq double fautes a empêché le premier set avant de se détacher rapidement dans le second en menant 3-0. Aryna Sabalenka, N.2 mondiale et tête de série N.1 à Pékin, affrontera pour sa part mercredi l'Américaine Madison Keys en 8e de finale.

La Polonaise Iga Swiatek, en tête du classement WTA et tenante du titre, a déclaré forfait pour des "raisons personnelles".

JUDO - MONDIAUX 2024 DES JUNIORS Les Algériens fixés sur leurs adversaires (Organisateurs)

Ayoub Benlaribi, Oussama Abdelhak Hezil et Abdeslam Belbelhout, les trois judokas algériens engagés dans les Championnats du monde 2024 de la catégorie juniors, sont fixés sur leurs adversaires dans cette compétition depuis mardi matin, à l'issue du tirage au sort qui a été effectué par les organisateurs à Douchanbé (Tadjikistan).

Exempté au 1er tour, Ayoub Benlaribi affrontera au second de la poule (B) des moins de 66 kilos, l'Ouzbek Zamohshari Bekmurodov, également exempté au 1er tour. Idem pour Oussama Abdelhak Hezil, qui a été versé dans la poule (C) des moins de 66 kilos, où il a été exempté du premier tour. Il débute donc directement au deuxième, contre le vainqueur du duel qui mettra aux prises l'indien Rohit Basir Majgul et le Japonais Shuntaro Fukuchi.

Enfin, Abdeslam Belbelhout a été versé dans la Poule (A) des moins de 73 kilos où il débute au premier tour, contre l'Australien Kohsei Toyoshima. La compétition prévue du 2 au 5 octobre à Douchanbé (Tadjikistan) drainera la participation 531 judokas (290 messieurs et 241 dames), représentant 67 pays des cinq continents.



Avant leur départ, les trois représentants algériens ont affirmé avoir bien préparé cet événement et avec la

ferme intention d'y réussir un bon parcours. Les grandes nations de judo, comme le Japon, la France et

le Brésil ont engagé 18 judokas chacune, alors que certains pays ne participeront qu'avec un seul athlète.

COUPE MONDE DES CLUBS DE TIR SUR CIBLE SUBAQUATIQUE Participation de trois clubs algériens à la première édition à Tunis



Trois clubs algériens de sport subaquatique prendront part aux épreuves de la première Coupe du monde des clubs de tir sur cibles subaquatiques, prévue du 17 au 19 octobre à la piscine olympique de Rades en Tunisie, a-t-on appris auprès

de la Fédération algérienne de Sauvetage, de Secourisme et des Activités Subaquatiques.

Il s'agit des clubs Sidi Moussa d'Oran, les Camarades subaquatique de Chetia de Chlef et ceux de Rowad Mitidja de Blida, qui ont

confirmé leur participation. Cette compétition internationale de trois jours, organisée par la Fédération tunisienne des pêches sportives sous l'égide de la Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques (CMAS), verra la participa-

tion des clubs de 22 nations. L'objectif des trois clubs algériens sera de bien représenter les couleurs nationales pendant cette compétition, en obtenant le meilleur résultat possible et de gagner en expérience, selon la même source.

Le programme de cette première édition de la Coupe du monde prévoit le déroulement des épreuves de tir de précision, biathlon, super biathlon et le relais. Le tir sur cible subaquatique est un sport de tir pratiqué en apnée dans une piscine, avec une arbalète de chasse sous-marine.

Pour rappel, le club Sidi Moussa d'Oran, avait pris part, l'année dernière, à l'Open international de tir sur cible subaquatique qui s'est déroulé en Normandie (France), avec une moisson de trois médailles (1 en or et deux bronze).

CYCLISME - GRAND PRIX CHANTAL BIYA (1RE ÉTAPE) Victoire de l'Algérien Hamza Yacine

L'Algérien Hamza Yacine a remporté la première étape du Grand Prix Chantal Biya, disputée mardi sur une distance de 100 kilomètres, entre Nkoting, Nanga, Eboko et Minta, dans le département de Haute-Sanaga (Cameroun).

Le coureur de la sélection nationale, qui avait remporté l'édition 2023, a bouclé la distance en 2h14:45', devant le Belge Wesley Van Dyck, de l'équipe Cycling Vlaaderen, et le Français Clément Guillaume sociétaire de l'équipe Team France Défense.

Les quatre autres représentants algériens engagés dans la course sont arrivés dans l'ordre: Islam Mansouri (6e), devant Azzedine Lagab (9e), Abdallah

Oussama Mimouni (13e), Hamza Amari (29e) et Ayoub Sahiri (35e). La deuxième étape se déroulera dans la matinée du mercredi 2 octobre sur une distance de 150 kilomètres entre Yaoundé et Ebolowa, respectivement dans les départements du Mfoundi, du Nyong-et-So'o et de la Mvila. La troisième étape Ebolowa-Mengong-Sangmelima, longue de 105 kilomètres, se déroulera le jeudi 3 octobre, entre les départements de la Mvila et du Dja-et-Logo.

La quatrième étape Sangmelima-Mkpwang-Mvomoka'a-Meyomessala sera longue de 145 kilomètres, se déroulera le vendredi 4 octobre dans le

département du Dja-et-Lobo, alors que la cinquième et dernière étape Sangmelima-Yaoundé sera longue de 155 kilomètres se disputera le samedi 5 octobre, entre les départements du Dja-et-Lobo, du Nyong-et-So'o et du Mfoundi. Cette édition 2024 du Grand Prix Chantal Biya est d'une distance totale de 655 kilomètres et elle enregistre la participation de plusieurs sélections nationales et équipes continentales. La sélection algérienne est conduite au Cameroun par l'entraîneur Kahlil Tamarant, alors que le Français Philippe Lambert a été désigné comme président du jury des commissaires de course pour cette édition.

CAN-2025 (QUALIFICATIONS/ GR.E)

Blessé à une cuisse avec Al-Sadd SC, Atal incertain face au Togo

Le défenseur international algérien d'Al-Sadd SC (Div.1 qatarie de football) Youcef Atal, a contracté une blessure à la cuisse droite, lors de la réception des Iraniens d'Esteghlal FC (2-0) lundi soir à Doha, pour le compte de la 2e journée de la Ligue des champions d'Asie.

Titularisé par l'entraîneur espagnol Félix Sanchez Bas, Atal s'est arrêté subitement au moment d'une accélération, tout en tenant sa cuisse droite. Il a cédé sa place au bout de 24 minutes de jeu. Non épargné par les blessures depuis le début de sa carrière professionnelle, le latéral droit algérien est incertain pour la double confrontation face au Togo, les 10 et 14 octobre, comptant pour les 3e et 4e journées (Gr.E) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2024.

Atal avait pris part avec la sélection algérienne aux deux premières journées des qualifi-

cations de la CAN-2025, disputées en septembre courant : à domicile face à la Guinée-équatoriale (2-0) et en déplacement face au Libéria (3-0). Atal (28 ans) a rejoint le club qatari durant l'intersaison pour un contrat de deux saisons, en provenance de la formation turque d'Adana Demirspor, avec laquelle il a évolué lors de la seconde partie du précédent exercice 2023-2024. Avant d'atterrir en Turquie, l'ancien sociétaire du Paradou AC (Ligue 1/Algérie) a passé 5 saisons et demie avec Nice, pour un bilan de 115 matchs disputés et 12 buts inscrits.



CAN U20 (ELIM./ZONE UNAF)

L'Algérie entamera la compétition face à l'Egypte le 17 novembre



La sélection algérienne des moins de 20 ans (U20) de football, entamera les éliminatoires de la zone UNAF (Union Nord-Africaine de Football) qualificatives pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations de la catégorie, face à son homologue égyptienne, le 17 novembre, à Suez (Egypte), selon le tirage au sort du calendrier effectué mardi.

L'équipe nationale sera opposé ensuite au Maroc, le 20 novembre, avant de rencontrer la Tunisie le 23 puis la Libye, le 26 du même mois. Les deux premiers seront qualifiés pour la phase finale de la CAN. En cas d'attribution de l'organisation de la CAN 2025 à l'Egypte, la sélection égyptienne sera qualifiée d'office à la phase finale.

Le calendrier complet des rencontres :

1ère journée (14 novembre) :

Libye - Tunisie

Maroc - Egypte

2ème journée (17 novembre) :

Tunisie - Maroc

Algérie - Egypte

3ème journée (20 novembre) :

Libye - Egypte

Algérie - Maroc

4ème journée (23 novembre) :

Tunisie - Algérie

Maroc - Libye

5ème journée (26 novembre) :

Algérie - Libye

Egypte - Tunisie.

CAN U17 (ELIM./ZONE UNAF)

L'Algérie débutera face à la Tunisie, le 11 novembre prochain



La sélection algérienne (U17) de football affrontera son homologue tunisienne, le 11 novembre prochain, en ouverture des éliminatoires de la zone UNAF (Union Nord-Africaine de Football) qualificatives pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations de la catégorie, selon le tirage au sort du calendrier effectué mardi.

L'équipe algérienne croisera ensuite le fer avec l'Egypte, le 14 novembre, avant d'affronter la Libye le 17 puis le Maroc, le 23 du même mois.

Pour rappel, la compétition se déroulera du 9 au 24 novembre sous la forme d'un mini-championnat, le premier et le deuxième se qualifiant à la phase finale de la CAN 2025 qui se déroulera dans un pays qui sera désigné prochainement par la CAF.

Le calendrier complet des match :

1ère journée (11 novembre) :

Algérie - Tunisie

Maroc - Egypte

2ème journée (14 novembre) :

Egypte - Algérie

Tunisie - Libye

3ème journée (17 novembre) :

Maroc - Tunisie

Libye - Algérie

4ème journée (20 novembre) :

Tunisie - Egypte

Libye - Maroc

5ème journée (23 novembre) :

Algérie - Maroc

Egypte Libye.



FOOTBALL FÉMININ

L'Italie candidate à l'organisation de l'Euro-2029

La Fédération italienne de football (FIGC) a annoncé mardi qu'elle a décidé de se porter candidate à l'organisation du Championnat d'Europe féminin de 2029.

"L'objectif est de consolider le développement du football féminin italien en organisant un tel grand événement, et d'impliquer les villes et stades non inclus dans la candidature pour l'Euro masculin de 2032", a expliqué la FIGC dans un communiqué.

C'est en effet l'Italie qui co-organisera avec la Turquie l'Euro-2032 de football masculin. "D'un point de vue stratégique, nous pensons que cela serait une étape importante pour permettre de roder notre capacité à organiser un grand événement dans la perspective de l'Euro-2032", a ajouté le président de la Fédération italienne, Gabriele Gravina, cité dans le communiqué.

L'Italie a déjà accueilli l'Euro féminin en 1993. Elle est en

concurrence avec l'Allemagne, le Portugal et une candidature conjointe de la Suède et du Danemark, alors que le nom du pays organisateur doit être dévoilé par l'UEFA en 2025.

L'Euro-2025 se disputera en Suisse, du 2 au 27 juillet. La Nationale féminine, 14e au classement Fifa, reste sur deux échecs cuisants, dès la phase de groupes lors du dernier Euro, en 2022, et de la Coupe du monde 2023.

CSA-MC ORAN Bensenouci ne briguera pas un nouveau mandat

Le président sortant du club sportif amateur (CSA) du MC Oran, Chemseddine Bensenouci, ne briguera pas un nouveau mandat, lors de l'assemblée générale électorale, au titre du mandat olympique 2024-2028, qui se tiendra dans les prochains jours, a-t-on appris, mardi, auprès de l'intéressé.

"J'ai décidé de ne pas me porter candidat à l'occasion de l'assemblée générale électorale du CSA/MCO, car j'ai pris de l'âge et j'ai des problèmes de santé. Je préfère passer le témoin à la nouvelle génération", a-t-il déclaré à l'APS.

Bensenouci, l'un des plus anciens dirigeants de la formation phare de la capitale de l'Ouest, a été élu à la tête du CSA/MCO, lors du précédent mandat olympique. L'assemblée générale ordinaire du club, tenue, il y a quelques semaines, avait adopté à l'unanimité son bilan moral et financier.

Après le passage du football algérien en mode professionnel en 2010, le CSA/MCO s'est contenté de gérer la section handball qui a connu, depuis, une longue traversée du désert.

"Dieu merci, je pars la conscience tranquille, après avoir réussi à faire accéder l'équipe de handball parmi l'élite. J'avais une dette envers le club parce que je ne voulais pas le quitter sur une fausse note", a-t-il encore dit.

Les handballeurs de la formation d'El-Bahia, sous la houlette de l'entraîneur Mustapha Doubalah, ont réussi un parcours de premier ordre lors de l'exercice passé, avec à la clé un retour en Championnat d'Excellence.

"Je suis content aussi d'avoir honoré tous mes engagements avec les joueurs, en procédant à la régularisation totale de leur situation financière. Je me devais de les récompenser après leur excellente saison. J'ai aussi tout mis en œuvre pour que l'équipe démarre, dans les meilleures conditions possibles, la préparation d'intersaison", s'est réjoui Bensenouci.

Le seul regret que formule le désormais ex-président du CSA/MCO est de n'avoir pas réussi à réactiver plusieurs sections sportives qui, jadis, faisait le bonheur du Mouloudia, à l'image du basket-ball et du judo, pour ne citer que ces deux disciplines, a-t-il expliqué.

LIGUE RÉGIONALE DE SAÏDA 46 sur 48 clubs ont déposé "dans les délais" leurs dossiers d'engagement

Quarante-six (46) sur quarante-huit (48) clubs affiliés à la Ligue régionale de football de Saïda ont achevé les procédures administratives d'usage, en déposant leurs dossiers d'engagement pour participer aux championnats relevant de cette instance, au titre du nouvel exercice 2024-2025, a-t-on appris, mardi, auprès de cette dernière.

Les deux seules formations n'ayant pas effectué cette opération sont le CC Sig (Mascara) et le WB Faidja (Tiaret), alors que les délais y afférents initialement fixés ont expiré, le 30 septembre 2024, précise-t-on de même source.

Cependant, et au bonheur des deux clubs retardataires, la Fédération algérienne de football (FAF) a décidé de prolonger jusqu'au 12 octobre en cours les délais en question, leur accordant une nouvelle chance pour éviter un éventuel forfait, souligne-t-on encore.

La Ligue régionale de Saïda a, néanmoins, averti que "passés les nouveaux délais, les deux clubs concernés seront tout simplement remplacés par deux autres dans leurs championnats respectifs (Régional 1 et Régional 2)".

APS

LIGUE 1 MOBILIS L'entraîneur de l'ASO Chlef Samir Zaoui suspendu un mois (LFP)

L'entraîneur de l'ASO Chlef, Samir Zaoui, a écopé d'une suspension d'un mois ferme avec interdiction du terrain et de vestiaires, suite à son expulsion lors du match face au Paradou AC (défaite 2-0) disputé le 21 septembre comptant pour la 1ère journée de la Ligue 1 Mobilis, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.



"Exclu pour contestation répétée suivi de propos portant atteinte à la dignité et à l'honneur, l'entraîneur de l'ASO Chlef, Samir Zaoui, a écopé d'une sanction d'un mois de suspension ferme (interdiction du terrain et de vestiaires) plus 100.000 DA d'amende" a indiqué la LFP dans un communiqué. Dans une autre affaire, la commission disciplinaire a convoqué le

Directeur Général de la JS Saoura et le chargé des médias de la même équipe, pour une audition suite à des déclarations aux médias. "La commission de discipline a procédé à l'ouverture d'une procédure disciplinaire à l'encontre du Directeur général JS Saoura et le chargé de média JSS et qui seront convoqués pour une audition le 7 octobre (11h00) au siège de la

Ligue, suite à des déclarations aux médias" a ajouté la même source.

Par ailleurs, la commission de discipline a suspendu le joueur du Paradou AC, Ahmed Ait Abdesslem deux matchs, après son expulsion "pour faute grave" face au MC Alger (1-1) lors du match disputé vendredi dernier pour la 2e journée du championnat. Lyamine Boughrara, entraîneur du

NC Magra, Nabil Maoulou, entraîneur de l'USM Alger, Khadraoui Hamza préparateur physique de la JS Saoura, ont écopé d'une amende de 100.000 DA, pour contestation de décision. Le CR Belouizdad, l'ES Sétif, MC El-Bayadh, l'US Biskra, la JS Kabylie et l'ASO Chlef ont écopé d'amendes pour "utilisation et jets de fumigènes sur le terrain" et "mauvaise conduite".

LIGUE 2 AMATEUR (CENTRE-EST/ 3E J) Le match USMAn-USMH reporté au 5 novembre (LNFA)

Le match USM Annaba-USM El-Harrach, comptant pour la 3e journée du championnat de Ligue 2 amateur de football (groupe Centre-Est), prévu initialement le vendredi 4 octobre, a été reporté au mardi 5 novembre, a indiqué la Ligue nationale de football amateur (LNFA) dimanche dans un communiqué. "La rencontre a été renvoyée au mardi 5 novembre 2024, en raison du déroulement du match de l'équipe nationale algérienne face au Togo au stade du 19-mai-1956 d'Annaba", précise la LNFA sur son site officiel. Les "Verts" recevront les "Eperriers" du Togo le jeudi 10 octobre à Annaba (20h00), pour le compte de la 3e journée (Gr.E) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, avant de se rendre à Lomé pour défier le même adversaire, le lundi 14 octobre au stade de Kégué (17h00, heure algérienne), à l'occasion de la 4e journée. La formation d'Annaba a



lancé sa saison en s'imposant à domicile face au MSP Batna (1-0), avant d'aller accrocher le HB Chelghoum-Laïd (0-0), alors que l'USMH s'est

imposée d'entrée en déplacement face à l'US Souf (1-0), avant d'être tenue en échec à la maison le week-end dernier face au MO Constantine.

LIGUE RÉGIONALE D'ORAN Une trentaine de clubs n'ont pas encore déposé leurs dossiers d'engagement

Une trentaine de clubs affiliés à la Ligue régionale oranaise de football n'ont pas encore déposé leurs dossiers d'engagements en vue du nouvel exercice 2024-2025, a-t-on appris, lundi, auprès de cette instance.

Jusqu'à la veille, seulement cinq clubs évoluant en Régionale 1 et 2 (A et B)

ont présenté des dossiers d'engagement complets, et ce, avant 24 heures de l'expiration des délais fixés pour l'opération, a-t-on précisé de même source.

De leurs côtés, quelques 14 formations des trois championnats suscités sont dans l'obligation de compléter leurs

dossiers déposés sans assurances pour certains et sans s'être acquittés des frais d'engagement pour d'autres, souligne-t-on encore.

Le reste des clubs concernés, au nombre de 29, n'ont rien déposé, alors que les délais impartis expirent mardi à minuit, prévient-en de même

source. À l'origine de cette situation, des problèmes d'ordre financier auxquels sont confrontés les clubs en question, explore-t-on, souhaitant l'intervention des autorités locales des différentes communes d'où relèvent les équipes en question "pour leur éviter un forfait qui se profile à l'horizon".

AL-HILAL
NEYMAR A REPRIS
L'ENTRAÎNEMENT

Neymar (32 ans) voit enfin le bout du tunnel. Un an après sa rupture du ligament croisé d'un genou, le milieu offensif d'Al-Hilal a repris l'entraînement collectif. Le Brésilien a lui-même annoncé la bonne nouvelle sur Instagram.

"Je suis heureux d'être de retour dans le groupe", a savouré l'ancien Parisien, dont la reprise en compétition "dépend de sa préparation technique et de la décision de l'entraîneur (Jorge Jesus, ndlr)", selon un responsable du club saoudien cité par l'AFP. Pour rappel, Neymar n'est pas inscrit sur la liste et devra patienter jusqu'en janvier pour jouer en championnat



ESPAGNE
INIESTA VA
RACCROCHER
LES CRAMPONS

L'heure de la retraite a sonné pour André Iniesta (40 ans). Le milieu de terrain, sans club après une saison à l'Emirates Club, va mettre un terme à sa carrière. Selon Relevo, le champion du monde 2010 annoncera la nouvelle le mardi 8 octobre prochain, un numéro qui l'a accompagné durant presque toute sa carrière exceptionnelle.

Outre le Mondial 2010, Iniesta a remporté deux fois l'Euro avec l'Espagne (2008, 2012). Mais il a surtout collectionné les trophées avec le FC Barcelone : 9 titres de champion d'Espagne, 6 Coupes d'Espagne, 7 Supercoupe d'Espagne, 4 Ligues des Champions, 3 Supercoups de l'UEFA, 3 Coupes du monde des clubs ! Après sa longue aventure au Barça (674 matchs), l'Espagnol avait rejoint le Vissel Kobe, au Japon, où il a gagné un championnat, une Coupe du Japon et une Supercoupe du Japon entre 2018 et 2023.

AL-NASSR
CR7, FIN DE LA
CHASSE AUX
RECORDS

Après avoir récemment atteint la barre des 900 buts en carrière, et annoncé viser celle des 1000, Cristiano Ronaldo (39 ans) continue d'être décisif pour Al-Nassr, en témoigne son but inscrit pour la formation saoudienne face à Al-Rayyan (2-1) lundi, en Ligue des Champions asiatique. Mais les statistiques personnelles n'intéressent visiblement plus l'attaquant portugais.

"Je ne cours plus après les records individuels. C'est bien pour un joueur de marquer des buts, mais pour moi, le plus important aujourd'hui est de profiter et d'aider Al-Nassr et mes coéquipiers à gagner. (...) Ce but était particulier parce que mon père (décédé en 2005, ndlr) aurait été heureux de le voir s'il avait encore été parmi nous, car aujourd'hui, c'est son anniversaire (il aurait eu 71 ans, ndlr)", a déclaré CR7, très ému, après des médias saoudiens.



BAYERN
KANE PRÉSENT À
L'ENTRAÎNEMENT

Le Bayern Munich devrait pouvoir compter sur son buteur Harry Kane (31 ans, 1 match et 4 buts en LdC cette saison) pour affronter Aston Villa mercredi (21h) en Ligue des Champions. L'attaquant anglais a participé ce mardi à la séance d'entraînement avec ses coéquipiers sur les terrains de la Säbener Strasse.

L'ancien joueur de Tottenham a été touché à la cheville samedi lors du choc de Bundesliga entre le Bayern et le Bayer Leverkusen (1-1). Les examens réalisés dimanche s'étaient montrés rassurants pour le joueur, mais sa présence contre les Villans restait incertaine. A priori, celui qui a inscrit 4 buts contre le Dinamo Zagreb (9-2), lors de la 1ère journée, devrait bien être présent à Villa Park.

REAL MADRID
CARVAJAL,
PLACE AUX
NÉGOCIATIONS

Toujours aussi performant, Dani Carvajal (32 ans, 7 matchs et 1 but en Liga cette saison) n'a plus qu'une seule année de contrat avec le Real Madrid, comme l'exige la politique du club merengue avec les trentenaires. Le latéral droit a d'ores et déjà rendu publique son envie de continuer l'aventure sous le maillot blanc, et il devrait être exaucé.

Selon les informations de Fabrizio Romano, les négociations sont sur le point de débiter entre les deux parties pour une prolongation d'un an. Et l'optimisme règne, car le joueur et le club sont sur la même longueur d'onde. En cas d'échec, ce qui semble pour le moment improbable, l'international espagnol a fait savoir qu'il ne jouerait pour aucun autre club européen que le Real Madrid.



ALLEMAGNE
KLOPP RÉPOND
AUX RUMEURS

Quel sélectionneur pour l'Allemagne au lendemain de la Coupe du monde 2026 ? En Allemagne, il est acquis que Julian Nagelsmann tentera de retrouver un club après la compétition, et il se murmure que la Fédération rêve de Jürgen Klopp, dont l'histoire d'amour avec Liverpool a pris fin cet été, pour le remplacer.

La question a bien évidemment été posée à l'ex-coach des Reds, qui n'envisage visiblement pas de reprendre la Mannschaft dans un futur plus ou moins proche. "Tout le monde espère que Nagelsmann continuera longtemps après 2026", a simplement répondu, en marge d'une cérémonie officielle de l'État allemand, celui qui a également entraîné le Borussia Dortmund.



ALGÉRIE - ITALIE

Le Général d'Armée Chanegriha en visite officielle en Italie (MDN)

Le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), entame mardi une visite officielle en Italie, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Sur invitation de Monsieur l'Amiral Giuseppe Cavo Dragone, Chef d'Etat-major italien de la Défense, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, entame une visite officielle en Italie, à partir d'aujourd'hui ter octobre 2024", précise la même source.

Lors de cette visite, qui s'inscrit "dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'Armée nationale populaire et les Forces armées italiennes, les deux parties examineront les questions d'intérêt commun", ajoute le communiqué.



ALGÉRIE - ONU

La communauté internationale appelée à mettre fin à l'enfer que fait subir l'entité sioniste aux peuples palestiniens et libanais (Attaf)

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté internationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a appelé, lundi depuis New York, la communauté internationale à mettre fin rapidement à l'enfer que fait subir l'entité sioniste aux peuples palestiniens et libanais.

Dans une allocution prononcée lors du débat général de l'Assemblée générale (AG) des Nations Unies, M. Attaf a soutenu que la guerre génocidaire menée à Gaza, son extension à la Cisjordanie et au Liban et l'escalade dans toute la région "n'auraient pas été possibles si la communauté internationale avait pris alors une position ferme imposant à l'occupation israélienne les mêmes sanctions et mesures coercitives imposées à d'autres, comme le prévoit la Charte de notre organisation dans son chapitre VII".

Dans ce contexte, la communauté internationale est appelée à rapidement "mettre fin à l'enfer que subissent les peuples palestiniens et libanais" et à "réfréner l'occupant israélien dans sa volonté de plonger le Moyen-Orient dans une spirale de crises, de conflits et de guerres interminables", a-t-il insisté, ajoutant que la communauté internationale "doit prendre conscience qu'elle est à un moment charnière de l'histoire de la cause palestinienne".

Le monde se trouve à un tournant très délicat et extrêmement dangereux, qui révèle l'impuissance du système de sécurité collective, le mépris opposé à la légalité internationale, l'exacerbation du phénomène de polarisation et l'absence du rôle du Conseil de sécurité, averti M. Attaf, soulignant que la période que traverse la cause palestinienne "ne permet aucun retour en arrière et ne tolère aucune hésitation quant au soutien à apporter au projet national palestinien, ni aucun atermolement ou ajournement dans le soutien à l'établissement de l'Etat palestinien indépendant et souverain comme solution juste, pérenne et définitive au conflit israélo-palestinien".

Et de rappeler, à cet égard, que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait appelé, depuis la tribune de l'Assemblée générale



des Nations Unies, les organisations onusiennes à accélérer l'admission de plein droit de l'Etat de Palestine, et ce, dans une conjoncture moins tendue et moins tragique dans les territoires palestiniens occupés et dans le voisinage palestinien.

Aujourd'hui, poursuit le ministre, alors que la cause palestinienne traverse la période la plus sombre de son histoire, cette revendication "s'impose avec acuité et de toute urgence", affirmant que "l'adhésion de plein droit de l'Etat de Palestine à notre organisation reste une étape cruciale pour préserver la solution à deux Etats, contrecarrer les manœuvres de l'occupation israélienne visant à la faire capoter, mais aussi pour préserver les constantes du règlement du conflit arabo-israélien et les fondements de la sécurité et de la stabilité dans la région".

Totale solidarité de l'Algérie avec l'ensemble des Etats et peuples de la région sahélo-saharienne=

S'agissant des développements de la situation dans son voisinage régional, le ministre a affirmé que "l'Algérie demeure fermement convaincue de la nécessité d'un soutien international et d'une mobilisation mondiale face aux défis complexes auxquels sont confrontés les pays et les peuples de la région et aux enjeux qui pèsent sur l'ensemble de notre espace d'appartenance africaine". "Cela vaut pour la région sahélo-saharienne, où la situation est fragile du fait de l'exacerbation des troubles politiques, de la montée des risques terroristes, de l'explosion de la pauvreté et de l'absence de perspectives de développement

durable, sans parler de l'aggravation du phénomène du changement climatique".

A ce propos, M. Attaf a réaffirmé la totale solidarité de l'Algérie avec l'ensemble des Etats et peuples de la région sahélo-saharienne, ainsi que sa ferme conviction que sa sécurité, sa stabilité et sa prospérité font partie intégrante de la sécurité, de la stabilité et de la prospérité de son voisinage et de son espace d'appartenance africaine.

Dans ce contexte, le ministre est revenu sur les propos proférés par le représentant d'un Etat de cet espace, qui s'en est pris à l'Algérie "dans des termes infâmes qui ne sièent nullement à cette auguste assemblée et auxquels il ne convient pas de rétorquer par l'impulsivité langagière futile et de bas étage". "Mon pays ne répliquera qu'avec un langage courtis qui reflète sa loyauté fidèle et sincère à ses liens ancrés avec les pays et les peuples de la région, des liens qu'aucun facteur conjoncturel ne saurait impacter ni ébranler", a assuré M. Attaf. "Animée d'une volonté forte, l'Algérie a toujours eu la main tendue lorsque la conjoncture a exigé de traiter avec tous nos frères, en vue de construire un édifice sahélien jouissant de la paix, de la quiétude et de la prospérité", a-t-il rappelé.

Appelant de ses vœux "une décolonisation définitive, en tournant la dernière page de la colonisation au Sahara occidental", M. Attaf a réaffirmé son soutien au Secrétaire général des Nations Unies et à son Envoyé personnel pour "leurs efforts visant à permettre aux deux parties au conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario, de reprendre le processus de négocia-

tions directes en vue de parvenir à une solution pacifique qui garantisse le droit imprescriptible et inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination". L'Algérie demeure convaincue que "le phénomène de la colonisation est voué à la disparition et que les droits légaux et légitimes du peuple sahraoui seront consacrés, tôt ou tard". S'agissant de la Libye voisine, le ministre a déclaré que "l'Algérie souligne l'impérieuse nécessité de traiter rapidement la problématique des ingérences étrangères, qui consomment les capacités de ce pays frère et attisent les conflits entre ses enfants". "Les frères libyens peuvent se rassembler autour d'un terrain d'entente qui permette d'atteindre les objectifs de réconciliation nationale et de favoriser l'organisation d'élections libres, intégrées et transparentes", a-t-il soutenu.

Sur le plan continental, le ministre a souligné que l'Algérie poursuit ses efforts en vue d'apporter une contribution significative à l'action africaine commune, indiquant que "l'Afrique aspire à l'activation des solutions africaines pour éteindre les braises des conflits et résoudre les crises et les différends dont pâtissent les pays et les peuples du continent".

"Il s'agit également pour l'Afrique de gagner le pari du développement économique, de participer aux révolutions actuelles en matière d'intelligence artificielle, de numérisation et d'énergies renouvelables (...), de promouvoir ses priorités stratégiques visant à réformer les institutions financières, monétaires et bancaires internationales pour être mieux représentée en leur sein (...), et de réparer l'injustice historique dont elle est victime au Conseil de sécurité afin de lui permettre d'occuper la place qui lui revient de droit au sein de cette instance onusienne centrale, suite à son adhésion récente en tant que membre permanent du G20", a affirmé le ministre. M. Attaf a, par ailleurs, souligné qu'"avec le même niveau d'engagement qui l'anime sur le plan continental, l'Algérie poursuit ses efforts en vue d'établir un partenariat équilibré et bénéfique dans son pourtour méditerranéen, notamment avec l'Union européenne".

ALGÉRIE-NIGER

M. Larbaoui reçoit le ministre du Pétrole nigérien

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui a reçu, mardi au Palais du gouvernement, une délégation de la République du Niger, conduite par le ministre du Pétrole, M. Sahabi Oumarou, qui effectue une visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence du ministre de l'Energie et des Mines, M. Mohamed Arkab, le ministre nigérien "a d'abord transmis les salutations fraternelles du président nigérien, M. Abdourahmane Tiani, à son frère, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à qui il a renouvelé ses chaleureuses félicitations pour sa réélection méritée pour un second mandat", précise la même source.

Les deux parties ont évoqué "la situation régionale actuelle, notamment au Sahel", saluant, par ailleurs, "les relations de fraternité, de solidarité et de coopération entre les deux pays frères, qui connaissent une dynamique exceptionnelle grâce à l'intérêt particulier que les deux dirigeants des deux pays accordent au renforcement continu des relations historiques liant les deux pays frères".

Concernant la coopération bilatérale, le ministre nigérien a exprimé "sa grande satisfaction" quant aux résultats de sa visite, qui fait suite à celle effectuée par le Premier ministre nigérien, M. Ali Mahaman Lamine Zeine, en Algérie en août dernier, saluant la qualité de ses entretiens avec les responsables algériens en vue de renforcer les relations de coopération entre les deux pays, notamment dans le secteur des hydrocarbures. La rencontre a permis également d'évoquer le lancement de la réalisation du projet "Kafra" après la finalisation des plans et des programmes d'action y afférent, ainsi que le renforcement des capacités à travers la formation et la valorisation de l'expérience algérienne dans le domaine des hydrocarbures, notamment le raffinage du pétrole. Il a été question également de l'importance du projet du gazoduc transsaharien tripartite, en soulignant "son caractère stratégique et son rôle essentiel dans le renforcement de l'intégration régionale, ainsi que la nécessité de poursuivre les réunions de coordination pour accélérer sa concrétisation, et en convenant de tenir une réunion tripartite en Algérie avant la fin de l'année en cours, en coordination avec toutes les parties concernées".

ENERGIE

OPEP+ : M. Arkab participe à la 56^e réunion du JMCC

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab participera aujourd'hui, par visioconférence, aux travaux de la 56^e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi Opep-non Opep (JMCC), a indiqué mardi le ministère dans un communiqué.

Au cours de cette réunion, les ministres en charge du pétrole examineront l'application des engagements de réduction de la production pour les mois de juillet et août 2024, conformément aux décisions adoptées par les pays de l'OPEP+ dans le cadre de leurs efforts communs pour stabiliser le marché pétrolier, a précisé la même source.

Les discussions porteront également, lors de cette réunion, sur les développements récents du marché pétrolier international ainsi que sur ses perspectives à court terme, a ajouté le communiqué.

Le JMCC, qui se réunit tous les deux mois, regroupe sept pays membres de l'OPEP : l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, l'Irak, le Koweït, le Nigeria et le Venezuela, ainsi que deux pays non membres : la Russie et le Kazakhstan.